

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2112 - 23 janvier 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

Manifestons le 29 janvier !

**Refusons de payer
la crise du système
capitaliste**



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ L'augmentation des suicides en prison
 ■ Le business des prisons privées
 ■ STIC : le fichage en grand
- p. 5 ■ La baisse de rémunération du livret A
 ■ Frais bancaires en hausse
 ■ La crise et les prévisions de Bruxelles
- p. 7 ■ Le Taser en vente libre
 ■ Gérard Schivardi déclaré inéligible

Dans l'enseignement

- p. 6 ■ Les suppressions de postes en marche
 ■ La formation en sursis
 ■ Le service minimum d'accueil
 ■ Nantes : la mobilisation continue
- p. 7 ■ Collège La Bolière - Orléans La Source

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Gaza : après trois semaines de guerre
 ■ Les dirigeants européens complices
 ■ Russie-Ukraine : la « guerre du gaz »
- p. 16 ■ Obama : le changement dans la continuité

Guadeloupe

- p. 10 ■ Grève générale depuis le 20 janvier

Dans les entreprises

- p. 11 ■ SNCF gare Saint-Lazare (Paris)
 ■ Transports en commun d'Ile-de-France
 ■ Arkema - Carling (Moselle)
- p. 12 ■ Hôpital Édouard Herriot - Lyon
 ■ Hôpital Bicêtre Le Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne)
- p. 13 ■ Hôpital psychiatrique de Clermont-Fitz-James (Oise)
 ■ Hôpital de l'Hôtel-Dieu - Paris
 ■ CHU de Rouen
- p. 14 ■ Les milliards qui vont être alloués aux patrons de l'automobile
 ■ Technocentre - Renault-Guyancourt (Yvelines)
 ■ Renault-Dacia (Roumanie)
- p. 15 ■ PSA Sochaux
 ■ PSA Aulnay-sous-Bois (93)
 ■ Magasins Ed Rhône-Alpes
 ■ Cora Colmar (Haut-Rhin)
 ■ La Poste Boulogne-Billancourt (92)

• Besson ministre de l'immigration

Des paroles aux actes

Eric Besson, ex-dirigeant du PS, continue sa carrière de symbole de l'ouverture prônée par Sarkozy, passant d'un obscur secrétariat d'État à la prospective et au développement économique au fauteuil de ministre de l'Immigration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire. Il s'agit de remplacer Brice Hortefeux à ce poste, qui mériterait plutôt le nom de ministère des expulsions. Hortefeux, lui, remplacera désormais Xavier Bertrand au ministère du Travail.

Besson s'est déclaré déterminé à poursuivre la politique d'Hortefeux contre l'immigration clandestine, c'est-à-dire la chasse aux sans-papiers. Il a annoncé

qu'il allait se plonger dans les dossiers « pendant une semaine » avant de s'exprimer sur son action.

On ne sait pas si pendant cette semaine, il va relire ce qu'il écrivait en 2007 quand il était au PS, comme cette note intitulée « *les inquiétantes ruptures de Nicolas Sarkozy* ». Il y dénonçait « *Nicolas Sarkozy ou l'apologiste du communautarisme religieux* » ou « *la promotion des intégristes musulmans français* » ou encore « *les lois sur l'immigration ou la production assurée de clandestins* »....

Mais entre ce que Besson présentait comme des convictions et un poste ministériel, il a choisi.

Cédric DUVAL

• Hortefeux ministre du Travail

L'art d'utiliser les « compétences » ?

Brice Hortefeux, nouveau ministre du Travail, s'est dit « anxieux » devant sa nouvelle tâche. Mais quand ce proche de Sarkozy dit qu'il se fixe comme objectif de faire face aux difficultés économiques en défendant l'économie française, il faut bien sûr comprendre : défendre les profits des capitalistes.

Quant à faire reculer le chômage, c'est une autre affaire. Après un ministère dont la tâche principale était l'expulsion des sans-papiers, on peut être sûr que ce n'est pas lui qui cherchera des ennemis aux patrons qui déci-

dent de mettre à la porte d'autres travailleurs, avec papiers ceux-là.

Quant aux chiffres du chômage, si Hortefeux procède comme dans son ministère précédent, nul doute qu'il saura présenter des bilans qui le mettront en valeur.

Mais finalement Hortefeux ne fera jamais qu'appliquer dans son nouveau ministère la politique que réclame le patronat et que Sarkozy décide à l'Élysée, entre fausses promesses et vrais mensonges : « homme du Président » avant tout.

C. D.

Meetings de Lutte Ouvrière

avec **Nathalie Arthaud** et la participation d'**Arlette Laguiller**

Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme

Limoges

Mardi
17 février 2009
à 20 h 30

Salle du Temps libre
(derrière la mairie)

Bordeaux

Vendredi
20 février 2009
à 20 h 30

Salle de l'Athénée
municipal
Place Saint-Christoly

Rennes

Mercredi
25 février 2009
à 20 h 30

Salle de la Cité
Rue Saint-Louis -
Métro Sainte-Anne

Toulouse

Vendredi
27 février 2009
à 20 h 30

Salle municipale
22, allée de Barcelone

Versez à notre souscription !

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

par chèque libellé à l'ordre de :

Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôt de 200 euros à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009185576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia
www.audiovideo-lo.org

Émissions de télé et de radio, vidéos des exposés du Cercle Léon Trotsky.

LO audio

www.lutte-ouvriere-audio.org

Pour les mal-voyants et pour tous ceux qui veulent une version parlée de nos publications : *Lutte Ouvrière, Lutte de Classe*, les brochures du Cercle Léon Trotsky.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 19 janvier



Montrons que nous refusons de faire les frais de la crise du système capitaliste !

La crise du système capitaliste ne cesse de s'approfondir. « *Les perspectives économiques du monde pour 2009 se présentent mal* », affirme Dominique Strauss-Kahn, le directeur du Fonds monétaire international.

On dit souvent que ce qui se passe aux États-Unis annonce ce qui se passera ensuite en Europe. Eh bien, dans ce pays où s'était amorcée la crise financière en 2007, près de deux pour cent des familles (c'est-à-dire des millions de personnes) ont vu leur logement saisi ou en voie de l'être en 2008, 81 % de plus que l'année précédente. La Bank of America, qui avait racheté en septembre dernier la banque Merrill Lynch en faillite, en difficulté à son tour, vient de recevoir une aide globale de 30 milliards de dollars de l'État. Ces injections de dollars au profit des grandes entreprises n'ont pas empêché la destruction de 2,6 millions d'emplois en 2008.

En France, la récession s'accroît. Le Produit Intérieur Brut a reculé de plus de 1 % au quatrième trimestre, par rapport au même trimestre de l'année précédente. Et ici aussi l'État distribue des sommes considérables au grand patronat. Luc Chatel, le secrétaire d'État à l'Industrie, vient d'annoncer qu'un fonds de 300 millions d'euros était prévu pour venir en aide à l'industrie automobile, qui a pourtant annoncé des bénéfices substantiels pour l'année 2008.

Ce même Luc Chatel a eu le culot de déclarer : « *Nous ne serons pas le gouvernement qui soutiendra et acceptera des fermetures d'usines* ». Mais que fait d'autre le gouvernement depuis des mois, alors que les annonces de fermetures d'entreprises se succèdent sans interruption ?

Ces propos sont aussi hypocrites que ceux de Christine Lagarde, la ministre de l'Économie, qui arrose les banques... tout en assurant qu'elle « *désignerait à l'opinion publique* » celles qui n'utiliseraient ces fonds que pour mieux rémunérer leurs actionnaires et leurs dirigeants.

Bien évidemment, le gouvernement prétend que ces aides aux entreprises serviront à sauver des emplois. Mais le patronat empêche ces aides sans que cela freine les suppressions d'emplois et la montée des chiffres du chômage.

Le patronat veut faire supporter tous les frais de la crise à la population laborieuse. Et l'État français au service des patrons, pour dégager les sommes colossales qu'il met à leur disposition, réduit les moyens de services publics pourtant indispensables comme par exemple la santé, les transports en commun, l'enseignement, la poste, en même temps qu'il ne fait rien pour lutter contre la scandaleuse crise du logement qui condamne des millions de gens à vivre dans des conditions indignes.

Eh bien, le monde du travail ne peut pas se résigner à cette régression sociale. L'ensemble des confédérations syndicales du pays appelle à faire du 29 janvier une journée de grèves et de manifestations contre la politique gouvernementale. Il faut que cette journée soit un succès. Une seule journée d'action, fût-elle réussie, ne suffira certes pas à faire reculer le patronat et le gouvernement. Mais elle leur montrera que nombreux sont les travailleurs qui se refusent à supporter les frais de la crise du système capitaliste. Et que demain ils peuvent être encore plus nombreux. Cela montrera aussi aux dirigeants des grandes organisations syndicales qu'ils doivent préparer tous les salariés à la contre-offensive nécessaire. Le 29 janvier doit en effet être le premier acte d'une mobilisation destinée, à chaque étape, à entraîner dans la lutte de nouveaux contingents de travailleurs, à redonner confiance à ceux qui ne croient plus dans la capacité du monde du travail à faire bouger les choses.

Le patronat et le gouvernement ne reculeront que s'ils craignent une explosion sociale. Et cette crainte, ils ne peuvent l'avoir que s'ils ont le sentiment que le 29 janvier ne sera pas une journée de lutte sans lendemain, qu'il est l'annonciateur d'autres mobilisations, plus massives et plus déterminées encore.

Arlette LAGUILLER

Des milliards pour les banquiers

En contrepartie des nouveaux crédits d'un montant de 10,5 milliards d'euros accordés aux principales banques, Sarkozy a demandé à leurs dirigeants de renoncer à leur bonus sur rémunérations au titre de l'année 2008.

En effet les PDG et autres dirigeants de toutes les grandes entreprises touchent en plus de leur salaire – déjà substantiel – des sommes considérables pour « services rendus » en quelque sorte. Cette année, malgré leurs bilans désastreux, le PDG du Crédit Agricole devait par exemple toucher 300 000 euros. En 2007, le PDG de BNP-Paribas avait touché 875 000 euros et le directeur général de la banque... 2,27 millions d'euros. Ce bonus peut donc être supérieur au salaire puisque le directeur de BNP-Paribas touche entre 700 et 800 000 euros par an !

Devant la menace brandie par Sarkozy de ne pas verser les crédits

promis, les patrons banquiers, en dehors des deux dirigeants de la BNP ont d'abord refusé de renoncer à leurs bonus, en expliquant hypocritement que la décision revenait aux conseils d'administration. Dans un second temps ils ont finalement préféré renoncer et la présidente du Medef, Laurence Parisot, s'en est félicitée ajoutant sans rire que la sollicitation de Sarkozy n'était même pas nécessaire..., les patrons auraient renoncé d'eux-mêmes !

Sarkozy se félicite pourtant bruyamment d'avoir obtenu satisfaction et sa ministre des Finances, Christine Lagarde a emboîté le pas pour demander aux patrons de l'automobile de renoncer aussi à leurs bonus. Mais le plus clair de l'affaire est que les banques auront encore des milliards d'euros de crédits supplémentaires, sans que ni l'État ni personne n'ait le moindre contrôle sur l'utilisation de ces mil-

liards qu'on leur distribue à profusion.

Il fallait bien cependant faire diversion, et c'est ce qu'ont fait Sarkozy et le gouvernement, pour donner l'illusion à l'opinion que l'on ne laisse plus les banquiers faire ce qu'ils veulent. Moyennant quoi les pauvres PDG des banques devront se « contenter » pour 2008 de salaires de centaines de milliers d'euros, rien que pour le directeur de la BNP l'équivalent de 60 smic annuels – et continuer à toucher des revenus supplémentaires pour leurs jetons de présence dans les conseils d'administration d'autres sociétés !

Quant aux actionnaires dont les revenus de ces PDG et autres directeurs dépendent finalement, Sarkozy ne leur impose rien, surtout pas de prendre sur leurs profits.

Cédric DUVAL

Le prochain
Cercle Léon Trotsky
aura pour sujet :

**L'enseignement
public**

**Vendredi 30 janvier
à 20 h 30**

**Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à Paris 5^e
(Métro : Maubert-Mutualité)**

Participation aux frais : 3 euros

• Prisons

L'augmentation des suicides

Lors de l'inauguration le 19 janvier d'une nouvelle prison à Roanne, dans la Loire, le Premier ministre Fillon a déploré, en s'adressant au personnel pénitentiaire, la « forte augmentation des suicides » qualifiée de « défi douloureux qui nous est collectivement lancé ».

C'était le 19 janvier. Ce jour-là, l'administration pénitentiaire comptabilisait douze suicides depuis le 1^{er} janvier 2009. Mais ce nombre est contesté par des organisations qui s'occupent des détenus. Pour elles, il y aurait plutôt eu seize morts, car il y a des « morts suspects » dont l'administration ne tient pas compte. Et lorsqu'un prisonnier absorbe une surdose de médicaments et qu'il meurt ensuite à l'hôpital, ce n'est pas forcément considéré comme un suicide en prison.

Quoi qu'il en soit, en 2008, il y avait eu officiellement 115 sui-

cides, soit à peu près un tous les trois jours. Et depuis le 1^{er} janvier, même si on ne tient pas compte que du nombre de suicides officiellement reconnus, la cadence est bien partie pour doubler !

La ministre de la Justice, au courant du problème, a commandé un rapport sur la question et le directeur de l'administration pénitentiaire assure avoir envoyé aux directeurs d'établissements une liste de « mesures de vigilances » pour intensifier la détection des détenus à risques. Autant de mesures qui ne sont que poudre aux yeux car, si on se suicide tant

dans les prisons françaises, c'est bien parce que les détenus sont dans une situation de désespoir. Les conditions matérielles, dont la surpopulation tant dénoncée, sont souvent terribles et quasiment rien n'est fait pour les préparer à se réinsérer.

Selon les statistiques du Conseil de l'Europe, le taux de suicides dans les prisons en France est le plus élevé du Vieux Continent, largement plus que ses voisins, Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne, par exemple. Il y a donc bien un énorme problème... que les autorités sont décidées à traiter à coups de discours occasionnels, de rapports finissant dans des tiroirs et de commissions qui discuteront pour rien. Autrement dit, un problème qui ne pourra que s'aggraver.

André VICTOR

Les prisons privées aussi engraisent les gros du BTP

Inauguré par François Fillon et Rachida Dati, ministre de la Justice, le nouveau centre pénitentier de Roanne, dans la Loire, a été édifié par le groupe Eiffage, un des géants du BTP français, dans le cadre d'un partenariat public-privé. En effet, depuis 2002, la loi d'orientation et de programmation pour la justice (LOPJ) a confié aux gros industriels du BTP la construction des 13 200 places de prison qui manquent. Cette loi prévoit que ces entreprises privées construisent les prisons et qu'en échange, elles en restent propriétaires pendant 27 ans, période durant laquelle le ministère de la Justice leur paye un loyer.

Dans le cas de la prison de

Roanne, prévue en principe pour 600 détenus, le coût déclaré de la construction par Eiffage s'élève à 55 millions d'euros. Le loyer que cette société percevra de l'État sera de 3,8 millions par an, soit 102,6 millions d'euros sur les 27 ans. Auxquels s'ajouteront de lourds frais de maintenance, en effet le contrat prévoit que l'État paye pour les dégradations commises par les détenus.

Quant à la qualité de cette construction, les syndicats du personnel pénitentiaire ont dénoncé lors de cette inauguration « les nombreux défauts de construction, dans un bâtiment fait à la va-vite et à l'économie, mettant en danger la sécurité des détenus et des surveillants ».

De fait, un autre centre pénitentier a été construit dans le même cadre partenariat public-privé, à Mont-de-Marsan dans les Landes. Livré par Bouygues en décembre 2008, il a dû dès le 28 décembre être entièrement évacué pour une durée de quatre semaines, à la suite d'une panne générale d'électricité. Celle-ci avait mis hors circuit l'éclairage, le chauffage, les caméras et tous les systèmes d'ouverture-fermeture des portes !

Pour trente ans, les gros du BTP s'assurent ainsi au moindre coût des rentes garanties par l'État et alimentées par les tribunaux.

Louis BASTILLE

Dans le « le Grand Paris » de Sarkozy, le logement attendra encore

Lors de ses vœux au monde de la culture le 13 janvier, Sarkozy a déclaré que « Paris ne peut pas être réduit à la Nuit Blanche, à la plage sur la Seine (Paris Plages...) », deux manifestations organisées par la municipalité PS de la capitale. « Monsieur Mitterrand a parfaitement bien fait de mettre la pyramide de Pei – quel courage, quelle audace – dans la cour du Louvre », a continué le président de la République dans son style inimitable. Et d'annoncer la consultation de dix équipes d'architectes qui dessineront le Grand Paris de... Sarkozy.

Ainsi, Sarkozy songe à laisser une trace dans la pierre à Paris, à la manière de ses prédécesseurs. Mais quelque deux semaines après la vague de froid qui, en région parisienne comme ailleurs, a mis en

évidence de façon dramatique la crise du logement, les priorités qu'il annonce pour Paris sont choquantes. Rien ou pas grand-chose n'ira au logement social dont le budget pour le pays est d'ailleurs en baisse, alors que visiblement le gouvernement sait trouver les moyens financiers quand il le veut.

Mais la manne des dépenses prévues pour le « Grand Paris » sera évidemment réservée aux cabinets d'architectes de prestige et aux grosses entreprises du bâtiment. Quant à Sarkozy lui-même, pour paraphraser Brassens, il est probablement convaincu d'avoir les grandes eaux de Versailles dans la tête alors que ce ne sont que celles du robinet...

Boris SAVIN

Avant de faire de nouvelles pyramides, il conviendrait d'éradiquer les taudis.



• STIC

Fichage en grand

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a examiné pendant un an et demi le plus grand fichier de police français et en a conclu que ses dysfonctionnements étaient d'une ampleur qu'elle n'imaginait pas.

Ce fichier, le Système de traitement des informations constatées (Stic) a été créé en 1994, lorsque Charles Pasqua était ministre de l'Intérieur. Il recense les informations sur les auteurs ou les victimes de crimes, de délits ou d'infractions graves, sans limite d'âge et pour une durée de cinq à quarante ans selon la gravité de l'infraction. En décembre 2008, il conservait la trace de 5,5 mil-

lions de suspects et de 28 millions de victimes. Théoriquement, il est vérifié et régulièrement mis à jour. En réalité, il fourmille d'erreurs ou de mentions tendancieuses.

Celles qui consistent à classer une victime d'un délit dans la catégorie « suspects » sont, paraît-il, marginales, et heureusement ! Les mentions « homosexuel », « travesti », « permanent syndical », « membre d'une

secte » ou « handicapé moteur » suggérées aux fonctionnaires de police qui effectuent le classement sont, paraît-il aussi, assez souvent non remplies ; il n'en reste pas moins qu'elles existent.

Mais le plus fréquent est le maintien dans ce fichier des noms de « suspects » dont les affaires se sont terminées par un non-lieu, un classement sans suite ou un acquittement. En 2005, 2006, 2007, les tribunaux ont omis de transmettre plus d'un million de classements sans suite. La Cnil dénonce le manque de lien informatique

entre les services de la Justice et ceux de l'Intérieur ainsi que le manque de personnel. Le résultat en est que des centaines de milliers d'innocents, totalement blanchis, restent pour ce fichier des « suspects ».

Or, depuis 2001, l'embauche dans un certain nombre de professions (gardiennage, sûreté dans les aéroports, ou police par exemple) est soumise à un agrément préfectoral après consultation du Stic. Le président de la Cnil reconnaît lui-même que cela « peut hypothéquer la vie quotidienne de personnes modestes ou vulnérables » lors de la

recherche d'un emploi.

Il en conclut que « le Stic pose beaucoup plus de problèmes en termes de libertés individuelles et de conséquences sociales » que le fichier Edvige qui fit pourtant grand bruit et qui, pour le moment, a été officiellement retiré. Mais les « libertés individuelles » ne sont pas une priorité pour le gouvernement. Ce n'est pas une surprise, même si, avec plus de 33 millions d'inscrits, le Stic vient rappeler qu'en matière de fichage, l'État sait faire les choses en grand !

Sylvie MARÉCHAL

• Baisse de la rémunération du Livret A

Les petits épargnants ne sont pas épargnés

Le taux de rémunération du Livret A doit tomber de 4 % à 2,5 % au 1^{er} février. Son rendement fait l'objet de calculs compliqués dans lesquels entre le taux d'inflation. Or, celui-ci a officiellement reculé, même si, à part pour le carburant et les produits actuellement en solde, il est bien difficile de voir une quelconque baisse des prix sur les articles de consommation courante ou sur les loyers.

Le gouvernement dit avoir fait un geste, puisqu'en principe, le Livret A n'aurait dû rapporter que 2 % à ses détenteurs. Mais que représente ce 0,5 %

par rapport aux dizaines de milliards de cadeaux que l'État vient de donner aux banquiers ?

On nous dit que la baisse du taux du Livret A serait une

bonne chose pour le logement puisque la Caisse des dépôts et consignations versera moins d'argent en intérêts pour les épargnants et par conséquent, pourra en donner plus pour la construction de logements sociaux. Mais les années pendant lesquelles le taux était bas n'ont vu aucun accroissement dans ce domaine, bien au contraire.

Un taux peu élevé serait, paraît-il, bon aussi pour l'économie car quand cela ne vaut pas la peine d'épargner, autant dépenser son argent ; cela pourrait donc permettre une relance de la consommation. Mais il est surtout évident que les petits épargnants qui, en faisant très attention à leurs dépenses, mettent un peu d'argent de côté afin de parer à d'éventuels coups

durs, ne vont pas subitement le jeter par les fenêtres – même si leurs économies leur rapportent peu – et qu'ils seront les premiers lésés. D'autant plus que le taux en question pourra dorénavant être révisé tous les trois mois, au lieu de tous les six mois, et il est déjà question de le faire passer à 1,75 % le 1^{er} mai.

On ne nous épargnera rien !

M.L.

• Frais bancaires

Moins on est riche et plus on paie

Depuis le 1^{er} janvier, les banques doivent fournir à leurs clients la liste récapitulative des frais prélevés durant l'année écoulée pour la gestion de leur compte. C'est quand même la moindre des choses que chacun sache combien lui coûte sa banque, mais il a fallu attendre longtemps avant que les organismes bancaires cèdent à cette demande des consommateurs.

Il était évidemment possible de savoir combien la banque prélevait pour les opérations effectuées en se rapportant aux relevés de l'année ou en consultant les tarifs affichés dans les agences, mais bien peu lisibles. Cette nouvelle mesure a au moins le mérite de faire voir clairement que, quelle que soit la banque, celle-ci coûte cher.

Il est obligatoire pour chaque salarié, retraité ou chômeur d'avoir un compte bancaire pour toucher ses revenus, et les banques ne se gênent pas pour se servir largement en faisant payer le moindre service. Dans son numéro d'octobre 2008, le magazine *Que Choisir* a comparé les tarifs que pratiquent plusieurs banques pour effectuer neuf services de base, comprenant l'abonnement pour une carte bleue, les retraits en liquide aux distributeurs d'une autre banque, les virements, etc. Cela va de 102,40 euros à 189,30 euros par an. De plus, les banquiers poussent à la consommation en faisant des « packages » qui ne sont pas vraiment des paquets-cadeaux, comprenant un ensemble de services, dont certains sont inutilisés par beaucoup de clients, mais un bon moyen pour les banquiers de prélever un peu plus d'argent.

De plus, si toutes les banques coûtent cher, elles le deviennent particulièrement lorsqu'il y a le moindre incident de paiement, c'est-à-dire pour ceux qui doivent jongler avec leurs petits revenus pour

s'en sortir. Il faut compter de 30 à 50 euros pour un chèque rejeté, 20 euros pour frais de rejet d'un prélèvement automatique et, si vous voulez y mettre fin, entre 10 et 20 euros. Sans compter les agios si vous avez un découvert, même autorisé. Ils courent de 15 % à 18 % de la somme avancée par la banque, en plus d'autres frais liés à ce découvert, tels que l'envoi d'un courrier vous avertissant que votre compte est dans le rouge, facturé au minimum 11 euros !

Le récapitulatif des frais bancaires faciliterait, paraît-il, la concurrence et permettrait à chacun de quitter sa banque pour aller vers une autre meilleur marché. Mais ce n'est pas si simple. Ainsi, les banques mutualistes telles que le Crédit agricole ou la Banque populaire, ont des tarifs variables selon les régions, ce qui n'offre pas vraiment de choix. Et quitter sa banque n'est pas non plus gratuit : si la sortie du compte courant est gratuite, elle se rattrape sur le transfert des comptes d'épargne, prenant des dizaines d'euros de commission pour chaque type de compte, livret ou plan épargne logement.

La seule façon de faire baisser les frais bancaires est... d'être riche. Ceux qui ont déposé un confortable matelas dans une banque peuvent plus facilement négocier le prix de certains services que les plus pauvres paient au prix fort.

Marianne LAMIRAL

• La crise et les prévisions de Bruxelles

Un système imprévisible... et invivable



La Commission européenne a annoncé qu'elle prévoit, au niveau des pays européens, une contraction du produit intérieur brut de 1,9 %, un déficit public de plus de 4 % en moyenne, le plus élevé depuis 15 ans, un chômage en hausse passant, pour les seize pays de la zone euro, de 7,5 % fin 2008 à 10,2 % en 2010, avec une perte de 3,5 millions d'emplois ; bref, ce serait une récession « profonde et durable » qui serait suivie d'une timide reprise en 2010.

Que le chômage augmente en cascade, on n'en a que trop de preuves. Tous les grands trusts, en particulier ceux de l'automobile, mais aussi ceux qui lui sont liés en amont, la sidérurgie, ou en aval, les équipementiers, ont multiplié et multiplient encore les plans de suppressions d'emplois et les fermetures temporaires de leurs usines.

En France, le plan Ghosn, avec ses 6 000 suppressions de postes, a entraîné, dans les usines Renault, le renvoi des intérimaires, la fin des contrats des prestataires dans les bureaux d'études, la suppression de chaînes de production et un chômage partiel à grande échelle, à Sandouville et ailleurs, avec perte de salaire à la clé. Le groupe PSA a aussi imposé des semaines de chômage partiel à ses salariés. Et des jours chômés sont annoncés dans les deux groupes pour janvier.

En Allemagne, BMW va mettre 26 000 employés au chô-

mage partiel en février et en mars. Volkswagen impose une semaine de chômage en février aux deux tiers de ses 92 000 employés.

En Italie, Fiat impose à 2 000 employés deux semaines de chômage en février. Ses usines (48 000 travailleurs), qui viennent de chômer, ont à peine repris le 19 janvier qu'elles vont fermer à nouveau une semaine en février.

Arguant de la baisse de production dans l'automobile, la sidérurgie emboîte le pas. Arcelor Mittal, qui avait déjà annoncé en décembre la suppression de 1 400 emplois sur les sites français, a programmé 29 jours de non production pour le premier trimestre 2009. Le même Arcelor Mittal, qui emploie 20 000 travailleurs sur quatre sites en Roumanie, a décidé d'un « plan de départs volontaires » pour 1 700 travailleurs de l'usine de Galati à l'Est du pays, dont 500 départs déjà effectués en janvier ; dans une

autre usine du pays, le trust a imposé 23 jours de chômage partiel.

Par des déclarations inquiétantes voire alarmistes, ces trusts cherchent à mettre en condition les travailleurs pour faire passer leurs mesures, et les gouvernements, pour obtenir des subventions. Mais il est aussi vrai qu'ils naviguent à vue. Dirigeants d'entreprises comme financiers ou économistes internationaux sont bien incapables de prévoir l'avenir ; chaque détérioration dans un secteur a un effet « boule de neige » dans d'autres branches, dans d'autres pays. Les prévisions chiffrées laissent perplexe quand elles prétendent estimer la détérioration de la situation à quelques mois de distance et sont carrément surréalistes quand elles prétendent prévoir une reprise en 2010.

En revanche, elles confirment chaque jour un peu plus combien la gestion capitaliste de la société a des conséquences catastrophiques pour la vie de millions d'hommes, et combien il est urgent d'organiser la production des richesses en fonction des besoins de la population et non en fonction des seuls intérêts d'une poignée de capitalistes.

Sylvie MARÉCHAL

• Éducation

Les suppressions de postes en marche

Le gouvernement prévoit toujours la suppression de 13 500 postes à l'Éducation nationale pour la rentrée prochaine 2009. Il vient de commencer la première phase de leur suppression.

Dans chacune des académies du pays, les recteurs commencent à annoncer le nombre de postes qu'il leur revient de réduire : 287 postes dans celle de Rouen, 249 dans celle de Versailles par exemple. La deuxième phase sera celle du savant charcutage pour répartir les suppressions de postes au niveau des écoles, des collèges et les lycées.

Le leitmotiv qui revient par

la voix de Darcos et de ses sous-fifres les recteurs pour expliquer les suppressions de postes, est la diminution des effectifs totaux des élèves. Pourtant, les enseignants dont les établissements ont vu leur personnel se réduire ces dernières années, ont souvent vu le nombre des élèves de leur classe augmenter. Et le ministre lui-même est bien obligé de reconnaître que ce nombre d'élèves va repartir à la hausse dans les années qui viennent, dans le primaire comme le secondaire. Les seuls effectifs qui continuent d'être envisagés à la baisse sont ceux des enseignants.



« Il y a bien suffisamment de professeurs par rapport au nombre d'élèves » déclare péremptoirement Darcos. Pour le niveau d'encadrement que ce monsieur juge bien suffisant, peut-être. Pour maintenir la situation actuelle, voire l'améliorer, certainement pas. Si tant est qu'elle existe, c'est pourtant

bien à cela que la réduction du nombre d'élèves pourrait servir : elle devrait permettre de diminuer le nombre d'élèves par classe et, par conséquent, d'augmenter le temps consacré à chacun des élèves.

Michel ROCCO

• Former des enseignants ?

Un luxe pour le gouvernement

Le 15 janvier, le ministre de l'Éducation Darcos a confirmé la disparition en 2010 des IUFM, les Instituts universitaires de formation des maîtres qui reçoivent les futurs enseignants durant leur année rémunérée de stage. C'est une baisse de la formation et une perte financière pour les enseignants, car les mesures de compensation annoncées ne font pas le compte.

Les enseignants devront avoir étudié à l'université deux années supplémentaires et ne pourront plus faire l'année de

stage de formation, qui aujourd'hui leur est payée 1 310 euros net pendant douze mois. Au lendemain du concours, les candidats reçus seront directement envoyés devant une classe à temps complet. Tout au plus, les nouveaux enseignants pourraient-ils être suivis par un conseiller pédagogique, s'il se trouve un de leurs collègues prêt à assumer cette tâche en plus du reste.

Quant à l'allongement de la durée des études annoncé, il est en fait en grande partie virtuel, car le recrutement a déjà lieu

pour l'essentiel cinq années après le bac. En revanche, la perte de salaire des professeurs-stagiaires n'est pas une fiction. Ainsi, ce n'est pas la durée des études que le gouvernement augmente, mais celle des études non payées : là est le but de ce tour de passe-passe.

Le ministre a annoncé, il est vrai, des mesures de compensation : il y aurait des stages, probablement pour boucher des trous liés aux suppressions de postes. 9 000 postes d'assistants d'éducation seraient réservés à ces étudiants, mais c'est déjà le

genre de travail qu'assument aujourd'hui les étudiants qui ont besoin de financer leurs études. Enfin, il y aurait 20 000 bourses, de 1 225 à 2 500 euros... par an. Elles seraient en grande partie attribuées au mérite.

Selon les calculs de l'Unef, « entre 18 000 et 35 000 étudiants n'auront droit à aucun soutien financier ». Mais d'ici 2010, il n'est pas dit que les étudiants et les enseignants n'aient pas battu en brèche ce plan d'économies.

Annie ROLIN

• Nantes

Contre les mesures Darcos, la mobilisation continue

Samedi 17 janvier, 3 000 enseignants, parents, étudiants et lycéens ont défilé à Nantes contre les mesures Darcos, pour protester notamment contre les 13 500 suppressions de postes et réclamer une école accessible à tous, avec maintien des postes d'enseignants spécialisés pour les élèves en difficulté (les RASED).

Dans les écoles de Loire-Atlantique, le mécontentement est profond : d'abord la semaine de classe est passée de 26 à 24 heures tandis que les programmes ont été alourdis. Ces deux heures ainsi libérées doivent être utilisées pour faire du soutien aux élèves en difficulté, hors temps scolaire, ce qui rallonge la journée de classe mais reste sans effet pour les élèves en grosses difficultés.

116 postes d'enseignants spécialisés sont supprimés dans l'académie. Le ministre de l'Éducation justifie ces suppres-

sions de postes par la mise en place de ces deux heures d'aide personnalisée. C'est pourquoi, de plus en plus nombreux, les enseignants refusent ce dispositif et « entrent en résistance ».

En Loire-Atlantique, ils sont plus de 300 à demander que ces deux heures soient utilisées en temps de concertation pédagogique et en temps de rencontre avec les familles. De nombreux autres organisent ces deux heures pour travailler avec tous les élèves, par petits groupes et ainsi récupérer une petite partie des heures « volées » par la sup-

pression des samedis matin.

Autre mesure d'économie annoncée, les intervenants en langue vivante, qui disposaient de petits boulots peu rémunérés et avec une reconduction incertaine, devront disparaître. Ce seront les enseignants, souvent beaucoup moins compétents dans ce domaine, qui devront assurer l'enseignement obligatoire d'une langue vivante.

À cela s'ajoutent les évaluations CM2, qui surprennent par le niveau de difficulté et la date prévue (du 19 au 23 janvier). Les notions à évaluer ne peuvent en général pas être acquises, puisque pas encore étudiées. Les enseignants s'interrogent : quel est l'objectif réel de cette évaluation ? Et beaucoup, là encore pour « résister », sélectionneront les exercices et

ne communiqueront pas les résultats à l'administration.

Enfin, cerise sur le gâteau, on vient de découvrir ce week-end que l'Inspection académique recrute des enseignants retraités pour participer au service minimum d'accueil que les communes n'arrivent pas à organiser. Sous prétexte d'aider les familles qui ne peuvent pas faire assurer la garde de leur enfant, on leur demande de devenir des « briseurs de grève ».

Les enseignants ont un prochain rendez-vous pour exprimer leur colère : la grève du 29 janvier au côté des autres salariés, avec une probable manifestation massive dans les rues de Nantes.

Correspondant LO

• Service minimum d'accueil

Il y a loin de la parole à la réalité

« Le service minimum d'accueil fonctionnera dans les écoles le 29 janvier », a déclaré le ministre de l'Éducation nationale sur Europe 1 dimanche 18 janvier. Une loi votée durant l'été 2008 prévoit en effet que les communes sont obligées de mettre en place ce service d'accueil pour les élèves des écoles primaires et maternelles lorsque plus de 25 % des enseignants d'une école ont annoncé leur intention de faire grève. Les communes doivent alors se débrouiller pour nommer le personnel ayant les compétences requises et payer ces remplaçants en attendant un remboursement par l'État.

Or, lors des précédentes journées de grève, assez massivement suivies dans le primaire, on a pu voir que de nombreuses communes n'ont pu mettre en place ce service minimum d'accueil faute de personnel, ou alors elles l'ont fait avec des conditions à la limite de la sécurité pour les enfants. Cette réalité avait d'ailleurs amené différents tribunaux administratifs à prononcer des non-lieux, c'est-à-dire à désavouer l'État qui avait engagé des poursuites contre des municipalités pour « non-application de la loi ».

Face à un mouvement de grève largement suivi, le service minimum d'accueil des élèves est impossible, même dans les grandes agglomérations, et Darcos le sait bien. Mais ses rodomontades, qu'il renouvelle avant chaque jour de grève annoncé, servent avant tout à dresser les parents contre les enseignants qui font grève. Mais dans les faits, on constate que, depuis la rentrée scolaire, ceux-ci sont au contraire de plus en plus nombreux à mener des actions aux côtés des enseignants pour dénoncer les mesures d'économies du gouvernement.

Marianne LAMIRAL

• Collège La Bolière – Orléans-La Source

Non à la fermeture !

À La Source, un quartier d'Orléans, les personnels et parents du collège de La Bolière se mobilisent depuis plusieurs semaines contre une fermeture. Depuis des années, le collège accueille, comme les deux autres du quartier, des élèves en grande difficulté (tous sont classés en Zone d'éducation prioritaire) et des élèves handicapés.

Ainsi le collège de la Bolière bénéficie-t-il d'aménagements intérieurs et extérieurs particuliers qui permettent l'accueil et l'intégration des élèves handicapés : un accès immédiat au gymnase, un accès taxi pour un meilleur accueil le matin et pour le départ le soir (réalisé l'été dernier par le Conseil Général), un accès direct au centre de soins situé dans la cour du collège, une salle de classe aménagée pour l'unité

pédagogique d'intégration... Outre ces aménagements et une équipe éducative qui fonctionne depuis plus de 25 ans, l'existence de trois collèges sur le quartier permet des effectifs réduits pour chacun d'entre eux, environ 300 élèves pour chaque établissement.

Alors quand parents et personnels ont appris, par la presse, la fermeture programmée du collège La Bolière pour la rentrée 2010, la stupeur a vite fait place à la colère. Les calculs du Conseil général, comme ceux de l'Inspection académique, ne tiennent aucun compte des intérêts des élèves, des parents et des habitants du quartier. Ils ne visent qu'un seul but : faire des économies sur l'entretien d'un bâtiment et celui d'une équipe enseignante, technique et administrative. Tout est ainsi mis en place pour

que le quartier ne compte plus que deux gros collèges de 600 élèves chacun, selon les chiffres prévus par l'Inspection académique elle-même, et cela avec une équipe éducative réduite et sans compter le manque d'infrastructures et la destruction de liens humains créés entre les élèves dans les petites structures antérieures.

Le Conseil général et l'Inspection académique se relaient depuis pour entériner une décision inacceptable : transfert des élèves de 6e dès la rentrée 2009 et des élèves handicapés dans un autre collège, suppression de la restauration scolaire l'an prochain... Pendant ce temps, le Conseil général cherche où construire une passerelle pour permettre aux élèves handicapés d'accéder au gymnase de leur « nouveau collège »... Le principal de ce

« nouveau collège » reconnaît lui-même que seules les salles du rez-de-chaussée sont pour l'instant accessibles à ces mêmes élèves.

Mais rien n'est joué pour l'instant, d'autant que parents et personnels sont mobilisés et organisés. Ils ont rassemblé plus de 120 personnes lors de leur première réunion, pour expliquer la situation à la population du quartier et de la ville, et ils commencent à organiser des actions pour se faire entendre et obtenir le maintien du collège : intervention auprès de l'Inspection académique, adresse aux parents des élèves de CM2 pour qu'ils inscrivent malgré tout leurs enfants à la Bolière s'ils le souhaitent, participation à la manifestation de l'Éducation du 17 janvier... La mobilisation n'est pas finie.

Correspondant LO

• Le Taser en vente libre

Arme dangereuse, mais tellement commerciale...

On se souvient des démêlés judiciaires du patron de l'entreprise Taser France qui soutient que son arme ne peut provoquer la mort. Puisque son Taser est donc, selon lui, relativement inoffensif, il n'y a pas de raison qu'il ne soit pas mis en vente libre et ne soit plus réservé exclusivement à la police.

Une des versions du Taser, le modèle Stopper C2 est donc en vente au public, et un journaliste d'Europe 1 en a fait

l'acquisition. Cela ne se vend pas toutefois comme une boîte de conserve. Il faut d'abord téléphoner, envoyer un bon de commande avec une lettre de motivation et une copie de ses papiers d'identité. Enfin il faut passer une formation (payante) qui dure une heure, durant laquelle le formateur insiste sur le fait que son appareil est bien une arme. Une arme inscrite en sixième catégorie, parmi d'autres, dont les cartouches de gaz lacrymogène-

nes. Mais rien n'empêche des truands par exemple de se procurer ce taser, ou tout autre personne mal intentionnée.

« Cette situation ne me convient pas », a déclaré le ministre de l'Intérieur Alliot-Marie qui demande le changement de catégorie du Taser (passage en quatrième catégorie nécessitant un permis de port d'armes), ce qui le rendrait plus difficile à obtenir.

Le patron de Taser France a répondu qu'il était d'accord...

à condition que tous les autres produits de la sixième catégorie en soient retirés également. Car sinon, dit-il « cela s'appellerait de la discrimination commerciale ».

Au nom de la liberté du commerce, Taser France veut pouvoir vendre un engin au grand public au prix de 499 euros pièce, avec une séance de formation à 100 euros, c'est tout bénéfice, et tant pis pour les dégâts.

André VICTOR

• Gérard Schivardi déclaré inéligible

Une sentence inacceptable

Le tribunal administratif de Montpellier a invalidé l'élection de Gérard Schivardi en tant que conseiller général pour le canton de Ginestas, dans l'Aude, et l'a condamné à un an d'inéligibilité pour avoir payé de sa poche pendant la campagne des élections cantonales une facture de... 223,45 euros, au lieu de passer par un mandataire financier !

La loi électorale autorise bien un candidat à payer

directement de « menues dépenses pour des raisons pratiques » mais à condition que le montant en soit « faible par rapport au total des dépenses du candidat ». Or, ces 223,45 euros représentaient l'ensemble de ses dépenses de campagne, que Gérard Schivardi avait décidé de ne pas se faire rembourser par l'État. C'est cela que le tribunal n'a pas admis et qu'il a sanctionné.

Gérard Schivardi fut en

2007 le candidat soutenu par le Parti des Travailleurs à l'élection présidentielle. Maire de Mailhac, dans l'Aude, il fut élu en mars dernier conseiller général avec plus de 62 % des voix. Par ailleurs, il a été l'un des premiers à refuser de mettre en place le service minimum d'accueil dans les écoles. Il est inacceptable qu'il puisse être déclaré inéligible, et donc privé de ses mandats, pour une raison administra-

tive ne portant, qui plus est, que sur une faible somme.

Gérard Schivardi a fait appel de cette décision auprès du Conseil d'État. Lutte Ouvrière, par la voix d'Arlette Laguiller et de Nathalie Arthaud, s'est associée à l'appel pour exiger la levée de l'inéligibilité prononcée par le tribunal administratif de Montpellier à son égard.

M.L.

Ministre de la Culture et relance du bâtiment

En juillet 2007, la famille de l'émir du Qatar a racheté pour 80 millions d'euros au baron Guy de Rothschild un hôtel particulier situé à la pointe de l'île Saint-Louis, à Paris. Il compte occuper sa nouvelle résidence quinze jours par an.

Jusque-là, rien que d'assez habituel dans le monde des milliardaires. Sauf que l'émir a prévu des travaux pharaoniques dans ce site classé par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité. Construit au 17^e siècle, l'hôtel Lambert a été édifié par Le Vau et décoré par Le Brun, la même équipe qui a conçu le château de Versailles. L'émir ne veut pas y aller avec le dos de la cuiller puisqu'il est prévu d'installer quatre ascenseurs, une vingtaine de chambres et autant de salles de bains, et de construire un parking souterrain. Après quoi on peut se demander ce qui restera du bâtiment originel.

Le ministère de la Culture a pourtant donné son accord, sans même passer par l'avis de la Commission nationale des monuments historiques, et il a transmis le dossier en urgence au service de l'urbanisme et au maire de Paris, car les travaux devraient commencer en janvier 2009. La mairie de Paris se préparait elle aussi à donner son accord quand, patatras, la Commission du Vieux Paris, instance consultative chargée de veiller sur le patrimoine, est parvenue à freiner sa décision.

Qu'à cela tienne : selon *Le Canard enchaîné*, l'État serait prêt à enregistrer l'hôtel particulier comme bâtiment diplomatique, ce qui permettrait de se passer des autorisations de travaux de la ville de Paris. Entre préserver un monument culturel et préserver son amitié avec l'émir du Qatar, le gouvernement a évidemment déjà choisi.

Boris SAVIN

• Gaza

Trois semaines de guerre contre le peuple palestinien

Après trois semaines d'une guerre terrible, dans laquelle le rapport des forces militaires était en totale faveur d'Israël, le gouvernement israélien a décrété une trêve unilatérale et commencé à retirer ses troupes de la bande de Gaza, laissant un pays dévasté, un véritable champ de ruines où la population n'a même plus les moyens de sa propre survie.

Cinq mille maisons ont été détruites, vingt mille autres ont été endommagées. Le réseau d'évacuation des eaux usées est hors d'usage. De nombreux quartiers n'ont d'ailleurs plus d'eau courante ni d'électricité. Les services hospitaliers ont pour l'heure évalué à 1 300 le nombre de tués dans les bombardements ou lors d'affrontements avec l'armée israélienne. Mais maintenant que la population commence à pouvoir déblayer les gravas, elle trouve de nombreux autres cadavres ensevelis sous les décombres. Le nombre réel de victimes n'est en fait pas encore connu et dépassera certainement de beaucoup les chiffres aujourd'hui annoncés.

Et comment s'en étonner quand on sait que la densité de la population dans la bande de Gaza est très élevée (4 200 habitants au kilomètre carré), plus que dans l'agglomération marseillaise (3 300 habitants au kilomètre carré). Bombarder une telle zone urbaine en affirmant

ne vouloir atteindre que les combattants du Hamas, comme l'a fait l'armée israélienne, était un mensonge grossier.

Au terme, de toute façon provisoire, de cette violente agression contre la population palestinienne, beaucoup se posent la question : qui sort vainqueur de ce conflit, Israël ou le Hamas ? Si le but était, comme le gouvernement israélien l'a lui-même affirmé, d'affaiblir le Hamas, voire de l'éradiquer, alors le résultat de la guerre n'est pas au bénéfice d'Israël. Ce n'est pas en bombardant la population de Gaza que les gouvernants israéliens pouvaient anéantir le Hamas en le rendant impopulaire. L'espoir que les gazaouis s'en prendraient au Hamas, le rendant responsable des bombardements, était une absurdité. Les populations bombardées en veulent plutôt à ceux qui les bombardent, surtout quand ceux-ci maintiennent par ailleurs et en permanence une oppression sans espoir.

À Gaza, cette oppression se traduit par un enfermement total d'un million et demi de Palestiniens sur un territoire de 365 km², par le contrôle de toutes les frontières, terrestres, maritimes, aériennes et par une violence permanente infligée par le géolier. Quant à la prétendue volonté d'Israël de renforcer le camp des Palestiniens dits modérés, qui peut encore y croire ? Mahmoud Abbas, avec une obstination pathétique tente depuis qu'il a été élu à la tête de l'Autorité palestinienne, en janvier 2005, de négocier à tout prix mais sans jamais obtenir quoi que ce soit. La modération d'Abbas n'a jamais rien amené en retour : rien sur le statut de Jérusalem, rien sur le sort des réfugiés, rien sur la poursuite de la colonisation ou la construction du mur. Dans ces conditions, dire que des bombes pouvaient réduire ou annihiler l'influence du Hamas, qui s'est justement renforcé sur l'intransigeance israélienne, était tout simplement absurde.

Mais l'objectif du gouvernement israélien était sans doute tout simplement encore une fois de frapper de terreur une population palestinienne jugée insuf-



Un Palestinien porte des couvertures et des matelas devant l'école des Nations unies bombardée par l'armée israélienne.

fisamment docile. Pour criminelle qu'elle soit, cette politique est bien dans la continuité de celles qu'ont toujours menées les gouvernants israéliens.

L'État d'Israël s'est construit sur la dépossession de la population palestinienne, en se posant de surcroît comme un des fers de lance des intérêts impérialistes dans la région. Cela s'est traduit par une politique de guerre et de terreur envers les États et les populations de la région, en premier lieu envers la population palestinienne.

Lors de la première guerre israélo-arabe, les dirigeants du tout nouvel État israélien expulsèrent plus de 700 000 palestiniens des territoires conquis. En 1956, Israël allié à la France et à la Grande-Bretagne se lança dans une guerre contre l'Égypte qui venait de nationaliser le canal de

Suez. En 1967, le pays fut à nouveau en guerre contre l'Égypte ainsi que contre la Syrie et la Jordanie. C'est à cette époque que furent, entre autres, occupés Gaza et la Cisjordanie. En 1973, un nouveau conflit opposa Israël à l'Égypte et la Syrie. Il envahit aussi trois fois le Liban, en 1978, 1982 et 2006. Il bombardait les centrales nucléaires irakiennes en 1981. Son armée occupa le Sud-Liban de 1978 à 2000.

C'est dans cette suite ininterrompue de guerres et d'occupations que se comprend le dernier conflit à Gaza. « Israël est en paix avec lui-même », vient de dire le ministre des Affaires étrangères, Tzipi Livni : une paix des cimetières pour les Palestiniens, mais sans espoir d'avenir pour les Israéliens.

Georges LATTIER

Les dirigeants européens solidaires de la guerre israélienne

Une belle brochette de chefs d'État ou de gouvernements européens, Sarkozy, Merkel, Brown, Berlusconi, Zapatero et le président actuel tchèque de l'Union européenne, Topolánek, se sont montrés le 18 janvier au Moyen-Orient, désireux d'être sur la photo, au propre comme au figuré, au moment du cessez-le-feu à Gaza.

Ils ont d'abord participé, en présence de Mahmoud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne, et de chefs d'État de la région « amis » des Européens, à une conférence internationale, organisée à Charm-el Cheikh par le président égyptien Moubarak. Le second volet et « temps fort » de leur journée a été consacré à un dîner-conférence de presse avec le Premier ministre israélien, Ehud Olmert. Les dirigeants européens, Sarkozy en tête, y ont parlé sans vergogne d'arrêter le passage d'armes à la frontière de l'Égypte et de la bande de Gaza, de sortir « du cercle vicieux des provocations et des réactions », de

la « faute initiale » du Hamas, dont les tirs de roquettes auraient été l'élément déclencheur de la crise. Sarkozy affirmant enfin que « toute l'Europe ne transigera pas sur le droit à la sécurité de l'État d'Israël ». Le droit des Palestiniens à la sécurité, ou tout simplement à la vie, ne mérite visiblement pas sa considération. Quant aux livraisons d'armes à Israël, puisqu'elles n'ont pas besoin de passer par des tunnels, il n'y a apparemment rien à y redire.

« Votre position et votre amitié nous confortent » put donc déclarer Olmert à ses invités, sans prêter attention aux hypocrites réserves d'un Sarkozy, usant d'une formule éculée, selon laquelle « les amis doivent se dire les choses », pour contester prudemment l'entrée des troupes israéliennes à Gaza.

Rien, en effet, dans l'attitude passée ou présente des grandes puissances européennes ne se montre en opposition avec la politique des États-Unis de sou-

tien aux gouvernements israéliens qui refusent à la population palestinienne le droit à la simple existence d'un État. Quant à leur aide humanitaire, indispensable à cette population emmurée vivante à Gaza depuis des années, sans la moindre indépendance économique et totalement dépendante de l'ouverture ou non des points de passage par l'armée israélienne, elle a à plusieurs reprises fait l'objet d'un chantage. C'est à nouveau ce que suggérait dernièrement Benita Ferrero-Waldner, le commissaire européen aux relations extérieures, en insistant pour que l'aide à la survie et à la reconstruction de Gaza sinistrée et de ses habitants ne passe pas par le Hamas, pourtant gouvernement régulièrement élu de ce territoire. Une façon éhontée de choisir à nouveau son camp, en retardant encore une aide minimum qui ne s'est que trop fait attendre.

Viviane LAFONT

Solidarité avec le peuple palestinien !
Manifestation
samedi 24 janvier à 14 heures
à Paris
place Denfert-Rochereau

• Gabon

Morts pour la défense de Total

Huit morts, un blessé et un rescapé, tel est le bilan de l'accident d'hélicoptère qui s'est récemment produit au large des côtes gabonaises, lors d'un exercice militaire. La mort de ces militaires est venue rappeler que la France maintient un contingent de 800 soldats dans ce pays. C'est la plus ancienne base militaire française en Afrique depuis la fin officielle des colonies, à laquelle s'ajoutent aujourd'hui 1 100 soldats stationnés au Sénégal et 2 900 à Djibouti, sans parler des multiples missions au Tchad ou au Congo par exemple, auxquelles

les participent des militaires français.

Le groupe Total, qui figure en tête des sociétés pétrolières du Gabon et possède de nombreux sites offshore, aurait, avec ses sous-traitants, mis d'importants moyens techniques à la disposition de l'armée pour l'aider à retrouver les corps des soldats tombés en mer. Ce serait bien la moindre des choses, vu que les militaires français présents au Gabon y défendent d'abord les intérêts de cette compagnie pétrolière.

R.M.

• Russie-Ukraine

« Guerre du gaz », guéguerre politicienne à Kiev et relents de guerre froide

Démarrée le 1^{er} janvier, avec l'interruption de la fourniture de gaz russe à l'Ukraine, principal pays par lequel il transite pour alimenter l'Europe centrale et occidentale, la nouvelle crise du gaz serait désormais « réglée », à en croire la Première ministre ukrainienne, Ioulia Timochenko.

On a déjà entendu la même chose à l'issue de chacun des précédents bras-de-fer entre la Russie et l'Ukraine. Notamment début 2006, quand divers pays d'Europe centrale, qui dépendent du gaz russe pour leur approvisionnement énergétique, avaient dû se passer de chauffage en plein hiver. Cette fois-ci encore, après plus de deux semaines d'interruption de leur approvisionnement gazier, des pays comme la Roumanie, la Bulgarie, la Serbie ont vu certaines de leurs entreprises cesser de fonctionner et leurs habitants devoir se passer de chauffage.

Après l'accord du 19 janvier, cela ne se reproduira plus ont déclaré en chœur Poutine et Timochenko, chefs respectivement des gouvernements de Russie et d'Ukraine. « Nous avons signé un contrat pour dix ans », a déclaré Poutine. « Il n'y a ni vainqueur ni vaincu », a répondu son homologue ukrainienne. Alors, oubliées les accusations de siphonner les gazoducs russes et de ne pas payer ses dettes que portait Moscou à l'encontre de Kiev ? Ou celle, retournée par Kiev à Moscou, de vouloir lui imposer des prix d'achat prohibitifs pour son gaz, tout en lui versant le moins possible de redevances pour avoir le droit de faire transiter ce même gaz (et le pétrole russe) par son territoire ? Sans oublier l'accusation réciproque d'être à l'origine de ce conflit et de prendre en otages les peuples d'Europe.

Au fil de cette « guerre du gaz » 2009, on a eu droit à un flot d'informations contradictoires, destinées aux opinions publiques et gouvernements des autres pays, ouest-européens en particulier avec pour but, comme toujours en pareil cas, de dissimuler les causes et enjeux d'un tel conflit.

Quand ce gaz était soviétique

On ne comprendrait pas

grand-chose à cette crise si l'on oubliait que le réseau de gazoducs « russes » et « ukrainiens » a été élaboré comme un tout n'ayant pas à se soucier de frontières, en tout cas entre la Russie et l'Ukraine, car elles faisaient partie d'un même pays, l'Union soviétique. Et il n'était alors, bien sûr, pas question de facturer au prix fort le gaz soviétique, dont nul ne se souciait qu'il fût « russe », aux habitants de l'Ukraine comme des autres républiques soviétiques.

Pendant des années, les exportations de ce gaz vers l'Europe centrale et occidentale ont ainsi pu avoir lieu sans ruptures d'approvisionnement provoquées dont auraient pâti les populations. Pour que cela se produise, il aura fallu que l'URSS s'effondre, qu'à la tête de chacune des républiques ex-soviétiques devenue État indépendant se hissent des cliques de bureaucrates défendant, bec et ongles, leurs intérêts contre ceux de leurs compères de « l'étranger proche ».

Une arme de l'État russe...

C'est ainsi que les dirigeants du Kremlin, qui ont rétabli le contrôle de leur État sur Gazprom, le numéro 1 mondial du gaz, en ont fait une de leurs principales sources de revenus et s'en servent comme d'une arme politique, pour tenter de maintenir dans leur giron certains des États issus de la décomposition de l'URSS.

De la sorte, en augmentant ses prix du gaz, la Russie a forcé la Biélorussie, pourtant réputée son alliée, à échanger la dette gazière dont elle ne pouvait s'acquitter contre la propriété des gazoducs situés sur son territoire. Même chose avec la Géorgie qui n'en finit pas de lorgner vers Bruxelles, et surtout Washington.

Mais avec l'Ukraine, bien plus peuplée et plus industrialisée que la Biélorussie ou la Géorgie, l'arme pétrolière s'est



Gazoducs existants et en projet à destination de l'Europe.

révéler à double tranchant. Chaque fois que Moscou l'a brandie pour faire pression sur les autorités ukrainiennes, celles-ci ont répliqué en ponctionnant le gaz russe, puis ont bloqué son transit en accusant Moscou de priver d'énergie le centre et l'ouest de l'Europe.

Accords entre amis et rivaux...

D'où la répétition des conflits gaziers entre Moscou et Kiev mais aussi, plus discrètement, la mise sur pied, par Kiev en 2003, de la société RosUkrEnergO comme intermédiaire entre le producteur russe Gazprom et le fournisseur ukrainien Naftogaz et reflet d'un certain équilibre dans le rapport de forces entre les bureaucraties russe et ukrainienne, sinon de leur connivence. Société de droit suisse, donc située en terrain neutre et surtout dans le plus grand paradis fiscal et financier européen, RosUkrEnergO fait transiter une grande partie des revenus tirés de la revente, en Occident, du gaz russe par les milieux dirigeants ukrainiens. Vers quels comptes off-shore de quels hauts dignitaires ukrainiens et russes, alliés en l'occurrence ? L'opacité du montage juridico-financier garantit leur tranquillité. Mais, on imagine ce qu'il en est quand on sait que le président ukrainien, Viktor Iouchtchenko, s'est institué le protecteur de fait de RosUkrEnergO. Ou que, de son premier passage au gouverne-

ment ukrainien, il y a une dizaine d'années, l'actuelle Première ministre avait hérité le surnom de « princesse du gaz », vu les sommes qu'elle brassait alors pour son compte et celui de ses alliés au pouvoir en trafiquant sur le gaz.

Des rivalités au sommet de l'État ukrainien...

À l'époque, Ioulia Timochenko était l'alliée du Premier ministre Iouchtchenko. Depuis, celui-ci a fait son chemin puisque, suite à la « révolution orange » de fin 2004, où tous deux étaient encore sur les mêmes tribunes, il est devenu président de l'Ukraine. Mais dans le même temps, ils se sont brouillés, Ioulia Timochenko visant sa place.

Cette rivalité entre les deux têtes de l'exécutif est l'un des ressorts de l'instabilité politique de l'État ukrainien depuis des années. Une instabilité qui a des causes profondes car, depuis l'effondrement de l'URSS fin 1991, les clans dirigeants ukrainiens ne cessent d'être tiraillés entre deux pôles. D'une part, un alignement ouvert sur l'Occident, dont le président Iouchtchenko se veut le héraut, mais sans que ledit Occident ait grand-chose à leur offrir, et d'autre part, faute de mieux, un compromis politique ménageant Moscou, dont le précédent président, Koutchma, fut un des tenants comme l'est l'actuelle Première ministre Timochenko.

... sur fond de pressions américaines

Bien sûr, le président pro-occidental Iouchtchenko a dénoncé l'accord sur le gaz entre Timochenko et Poutine comme « bradant l'intérêt national », et ses proches ont accusé la Première ministre d'être « l'alliée du Kremlin », voire de « trahison ». Cela rappelle la guerre russo-géorgienne d'août dernier pendant laquelle elle avait refusé de suivre « son » président dans son alignement sur la Géorgie et, derrière elle, sur l'impérialisme américain qui essaye de pousser ses pions, au détriment de la Russie, sur l'échiquier ex-soviétique.

Cette fois encore, tout se passe comme si certains milieux dirigeants américains avaient pu inciter la présidence ukrainienne à rechercher l'affrontement avec Moscou sur la question du gaz. À mots couverts, l'ambassadeur américain auprès de l'OTAN, Volker, l'a laissé entendre quand il a déclaré que la fermeture du robinet du gaz par l'Ukraine avait, outre des causes économiques, « aussi un sens politique plus profond ». En tout cas, à la différence de leurs homologues européens, les gouvernants américains n'ont pas à craindre les réactions que les mesures de rétorsion de Moscou pourraient provoquer dans des populations privées de chauffage au cœur de l'hiver.

Quant au président Iouchtchenko, en mauvaise posture à la veille de la remise en jeu de son mandat, il fait le pari qu'en évoquant le spectre de Moscou qui avance la main sur l'Ukraine et « ses » gazoducs, il pourra conforter sa position en ralliant le camp nationaliste, sinon des pans du camp « orange » de 2004.

Entre les grandes manœuvres des États-Unis, les petites manœuvres des politiciens ukrainiens et les tentatives de reprise en main de son « étranger proche » par Moscou, accord ou pas, on n'a sans doute pas assisté à la dernière « guerre du gaz » dans la région.

Pierre LAFFITTE

• Guadeloupe

Grève générale reconductible depuis le 20 janvier

La population se mobilise

Une grève générale reconductible, à partir du mardi 20 janvier, et une mobilisation populaire de grande ampleur ont été déclenchées en Guadeloupe par un collectif d'une quarantaine d'organisations syndicales, politiques et de plusieurs associations. Ce même jour, plus de 7 000 personnes, en grande majorité des travailleurs, ont manifesté à Pointe-à-Pitre. Dans les entreprises, la grève a été massive. Avec 100 % de grévistes, la mairie de Pointe-à-Pitre a dû fermer. Même pourcentage de grévistes à l'ONF, dans les transports, dans l'enseignement, à la Sécurité sociale, au grand hôtel Manganau (75 % dans le reste de l'hôtellerie), 100 % encore dans le BTP chez Colas, à la Sauri, 95 % à la Générale des Eaux, au Pôle Emploi, gros rassemblement au CHU de Pointe-à-Pitre, ces hospitaliers allant ensuite défiler en ville pour faire débrayer d'autres travailleurs...

Les organisations initiatrices de ce mouvement ont présenté une longue liste de revendications dont les principales sont :

- la baisse immédiate de 50 centimes du prix des carburants,
- la baisse des prix de tous les produits de première nécessité et de tous les impôts et taxes,
- une augmentation du salaire minimum de 200 euros net,
- la baisse du prix de l'eau et des transports de passagers,
- la titularisation de tous les précaires publics et privés.

Parmi ces organisations, on trouve quasiment toutes les grandes centrales syndicales : CGTG, UGTG, FO, CTU, CFDT, le syndicat enseignant SPEG, des organisations politiques dont le Parti Communiste Guadeloupéen, Combat Ouvrier, l'UPLG, Les Verts et une kyrielle d'associations professionnelles, d'agriculteurs, de pêcheurs, associations de locataires. Les associations et groupes de carnaval très populaires et rassemblant de nombreux jeunes se sont associés au collectif comme AKIYO, Voukoum, Kamodjaka et d'autres.

Au matin du 20 janvier, plusieurs barrages routiers avaient



été érigés par les manifestants, bloquant la circulation en de nombreux points de l'île. Les forces de police intervenaient pour les enlever, mais selon leurs propres propos sur les ondes, ces barrages se reformaient tout de suite après leur passage et elles avouaient elles-mêmes leur impuissance.

Dans un grand nombre d'entreprises, les travailleurs ont voté la grève en assemblée générale. Partout, le mouvement a rencontré adhésion et sympathie parmi les travailleurs et la population. Dans la zone dite industrielle de Jarry, très tôt, le 20 janvier, de nombreux piquets de grève ont fait leur apparition devant les entreprises.

Les raisons du mécontentement sont multiples, mais les plus importantes sont la hausse du prix des carburants, la hausse vertigineuse des prix en général, les bas salaires, les

licenciements, le chômage. Les travailleurs de l'hôtellerie particulièrement expriment une grande colère après la fermeture de deux grands hôtels dont Anchoage et Kalenda ayant provoqué près de 160 licenciements.

Le mouvement de protestation du collectif avait commencé dès les 16 et 17 décembre derniers. Plus de 5000 manifestants avaient défilé dans les rues de Pointe-à-Pitre et ensuite de Basse-Terre.

Le préfet, Nicolas Desforges, qui avait donné rendez-vous au collectif, le 17 décembre à la préfecture, avait alors refusé de recevoir une délégation composée d'un représentant par organisation, c'est-à-dire 31, à l'époque. Il n'en acceptait que 15. Ce qu'avait refusé le collectif, d'autant que les grilles de la préfecture étaient fermées et gardées par une cohorte de CRS en tenue de combat.

Ce même préfet a fait, le 19 janvier, une déclaration menaçante en annonçant qu'il avait donné de « fermes instructions aux forces de l'ordre », avant de dire que sa « porte était ouverte ». En un mot : on réprime d'abord, on discute ensuite. Ses propos et son ton ne sont pas sans rappeler les préfets de l'époque coloniale

Au cours des dernières semaines, avant et après les fêtes de fin d'année, le collectif a tenu une longue série de meetings dans toute l'île, rassemblant partout des centaines de personnes, de Bouillante à Saint-François, en passant par Basse-Terre et Pointe-à-Pitre.

Lundi 19 janvier, un meeting s'est tenu devant plus de 400 personnes devant le palais de la mutualité à Pointe-à-Pitre qui apparaît comme le quartier général du mouvement. Mardi 20 janvier, tous les militants devaient se rendre à 9 heures en

ce lieu. Samedi 24, une grande manifestation de rue est prévue à Pointe-à-Pitre. Et, dimanche 25, le défilé carnavalesque prévu comme d'habitude en cette période se transformera en défilé de protestation sous la forme de scènes de dérision du pouvoir et des patrons.

Les stations-service sont toutes fermées, en raison d'un double mouvement : à savoir la grève des employés, mais aussi la décision de fermeture des gérants qui protestent contre la création de nouvelles stations. Ces gérants qui de toute façon auraient vu leurs stations fermées par les travailleurs ont donc aussi cherché à profiter de la situation.

En tout cas, depuis vendredi 16 janvier, on a vu se former des files interminables devant les stations afin que les chauffeurs fassent leur plein le plus vite possible.

Plus les informations parviennent, plus il apparaît qu'une paralysie progressive est en train de gagner toute l'île. Si, comme l'ont dit les représentants syndicaux et autres représentants politiques, le mouvement ne s'arrêtera pas tant que les revendications ne seront pas satisfaites, on peut penser qu'il va se poursuivre. Mais tout dépendra en dernier ressort de la mobilisation et de la détermination des travailleurs ainsi que de l'ensemble de la population, au-delà même de celles du collectif d'organisations. Pour l'heure en tout cas, cette détermination est forte !

Mercredi 21, alors que centralement les syndicats appelaient à reconduire la grève, dans beaucoup d'entreprises se tenaient des assemblées générales qui décidaient de la poursuivre. Et maintenant, tout le monde a à cœur de préparer la grande manifestation du samedi 24 janvier.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE

Mobilisation des lycéens et des étudiants

du lycée du Jardin d'essai, situé entre les villes de Pointe-à-Pitre et Les Abymes, ont déclenché la grève dans leur établissement. Il s'en est fallu de peu que la police les empêche de s'exprimer, voire les embarque dans ses fourgons. Mais ces tentatives d'intimidation ont échoué. Ensuite, les lycéens ont défilé dans les rues pour rejoindre ceux du lycée de

Providence aux Abymes. La manifestation s'est dispersée peu après.

Un appel a été lancé afin que tous les lycéens et étudiants se rassemblent le mardi 20 janvier sur la place de la Victoire à Pointe-à-Pitre à 10 h. Beaucoup d'entre eux ont cependant subi de fortes pressions des chefs d'établissement, eux-mêmes soumis à celles, très pesantes du recto-

rat : convocations, admonestations et menaces. Le mardi 20 au matin, les lycées étaient quasiment fermés. Les chefs d'établissement avaient donné consigne aux parents de garder les lycéens chez eux.

Cependant une minorité, bien décidée à manifester son mécontentement, s'est jointe au mouvement général.

P. J.-C.

Lundi 19 janvier, les élèves

• SNCF Gare Saint-Lazare – Paris

La hargne anti-grève de Sarkozy et des siens

La fermeture de la gare Saint-Lazare le mardi 13 janvier a déclenché un concert de réactions haineuses de la part de la droite, avec Sarkozy comme chef d'orchestre.

Ce qui a suscité l'indignation, ce n'est pas l'agression d'un conducteur. De cela, Sarkozy se moque éperdument. Son discours sécuritaire ne s'applique absolument pas aux mille cheminots agressés au travail annuellement (chiffres fournis par la SNCF elle-même). Non, ce qui l'a mis hors de lui, c'est la réaction des cheminots refusant d'assurer leur service ce jour-là.

Évidemment, Sarkozy qui faisait glousser il y a quelques temps un parterre de l'UMP en prétendant, que « *maintenant, en France, quand il y a une grève personne ne s'en aperçoit* », a été

démenti par cette réaction collective. Du coup, il a sommé le directeur de la SNCF, Guillaume Pepy, de venir présenter ses excuses aux usagers.

Peu avare de paroles, Sarkozy a évoqué des « *images hallucinantes* » et des usagers « *pris en otage dans des conditions d'une violence inacceptable* ». Dans son sillage, nombre de journalistes ont embrayé et se sont indignés de la non-continuité du service public. Certains se demandant même, comme ceux de *La Tribune*, s'il ne vaut pas mieux privatiser de suite la SNCF.

Curieusement, tous ces gens

ne sont les avocats des usagers que les jours de grève. Que ne viennent-ils faire des reportages et des enquêtes sur le manque d'entretien des rames, la vétusté de certains matériels, les suppressions de postes dans l'entretien des voies et les aiguillages, dans les ateliers, chez les roulants ? Que ne viennent-ils enquêter auprès des usagers et des cheminots sur la cause de cette dégradation des conditions de transport, qu'ils subissent non exceptionnellement mais à longueur d'année ?

Car l'immense majorité des trains supprimés le sont non du fait des grèves, mais à cause de ce que la SNCF baptise pudiquement incidents d'exploitation. Toutes ces économies de personnel et de matériel trans-

forment aujourd'hui des événements pourtant assez prévisibles, comme la chute des feuilles en automne, le gel et la neige en hiver, la poussée des arbres et arbustes aux abords des voies au printemps, en menaces pour la circulation des trains !

Sarkozy a qualifié le syndicat Sud Rail « *d'irresponsable* » qui « *casse le service public et bafoue l'intérêt des usagers* ». Mais l'irresponsabilité, c'est au contraire cette politique de rentabilité au détriment du service public qui a permis à la SNCF d'annoncer un milliard de profits cette année et d'en reverser 175 millions à l'État afin que Sarkozy et Fillon puissent à leur tour les reverser à leurs amis les banquiers.

Ne trouvant pas dans la nou-

velle loi sur le service minimum, de quoi accuser les grévistes, Sarkozy et les siens ont donc annoncé le durcissement de cette loi. Pepy s'est lui promptement exécuté et a promis que les grèves de 59 minutes pourraient faire l'objet d'une retenue d'une journée entière, ce qui aura peut-être un effet contraire au but recherché, obligeant les cheminots à un jour complet de grève.

En tout cas, les cheminots de Saint-Lazare ne s'en laissent pas compter et savent bien qu'ils ont, eux, réussi à contraindre la SNCF à reculer en l'obligeant à embaucher des agents de conduite supplémentaires plutôt que de laisser se dégrader les conditions de travail et de transport.

Christian BERNAC

• Transports en commun d'Ile-de-France

Une dégradation annoncée

Dans son bilan annuel établi pour 2008, la SNCF constate que les trains sont de moins en moins à l'heure, en particulier sur le réseau régional d'Ile-de-France où, selon elle, 88 % seulement des trains arrivent avec moins de cinq minutes de retard.

Quatre fois sur dix, ces retards sont imputables à la SNCF elle-même, en général à des pannes matérielles : les rames ont en moyenne vingt-trois ans d'âge et certaines ont même plus de quarante ans. De plus, la politique de baisse d'effectifs de la SNCF conduit inévitablement à un moindre entretien du matériel et donc à la multiplication des pannes.

Trois fois sur dix, cependant la panne vient de la vétusté des voies. La SNCF accuse alors Réseau Ferré de France (RFF), la société chargée de leur entretien et qui est séparée de la SNCF depuis 1997. Mais RFF n'a pas les moyens financiers d'effectuer toutes les réparations. Au point que sur bien des tronçons de ligne en attente de réparation, la seule solution est de réduire la vitesse des trains.

De plus les chemins de fer, comme la RATP également concernée par les retards mais surtout par les mauvaises conditions de transport, mettent en avant le fait que le nombre de voyageurs augmente sans cesse, mais pas les moyens financiers des sociétés de transports en commun, ni ceux alloués par les pouvoirs publics.

La SNCF et la RATP, en même temps que la région Ile-de-France, gestionnaire des transports en commun depuis 2004, ont proposé un plan de modernisation de 18 milliards

d'euros. Mais pour la réalisation de ces travaux, sans même en discuter la nature, il leur faut l'accord de l'État et sa participation au financement. Pour l'instant il n'y a aucune réponse !

Le gouvernement a bien fait des déclarations tonitruantes sur les investissements que la SNCF allait devoir faire dans le cadre du plan de relance, parlé de nouvelles gares, de nouvelles lignes, etc., mais ce n'est que du vent. Il ne semble pas prêt à déboursier un centime ne serait-ce que pour l'entretien courant du matériel et des voies.

Il faut aussi rappeler que c'est le PS au gouvernement qui avait initié les lois de décentralisation qui permettent maintenant à l'État de dire que les transports ne sont pas de son ressort. Comme c'est un gouvernement socialiste qui avait coupé en deux la SNCF, en mettant un morceau sur la voie de la privatisation et l'autre sur celle de la faillite.

Reste que les présidents des sociétés de transports en commun eux-mêmes, plutôt habitués à faire retomber sur les travailleurs et les usagers des transports les conséquences des choix gouvernementaux, doivent reconnaître que le désengagement de l'État dans le financement des transports met ceux-ci dans une situation catastrophique.

Paul GALOIS



• Arkema – Carling (Moselle)

Le directeur n'aime pas les manifestations

Le directeur de l'usine d'Arkema, une des usines de la plateforme chimique de Carling issue de Total, avait organisé mercredi 14 janvier une cérémonie de présentation des vœux aux travailleurs de l'usine.

La CGT d'Arkema, soutenue par celle de Total Petrochemicals, a boycotté de façon active ces vœux et organisé une distribution de tracts devant la salle des fêtes de Carling où elle avait lieu. Quelques dizaines de travailleurs de la plateforme s'y sont retrou-

vés. « *Surtout, ne nous souhaitez pas bonne année... on a vu ce que ça a donné* » écrivait la CGT dans son tract. En effet, en cinq ans, la direction a supprimé 166 postes de travail dans les ateliers et services de l'usine – 500 salariés aujourd'hui – alors que le groupe est largement bénéficiaire (172 millions d'euros pour les neuf premiers mois de 2008, en hausse de 65 %).

La petite manifestation a agacé le directeur, qui répond au nom de Pognon. Dans *Le*

Républicain Lorrain, il a déploré l'action syndicale en ces termes : « *Ce sont des réflexes d'un autre âge. Notre groupe doit faire face à une concurrence qui est mondiale, dans des pays qui ne connaissent pas ce genre de réactions. Cela nous désavantage.* » Sans syndicat, ce serait plus commode, semble dire ce directeur. Comme en Birmanie où Total sévit ? C'est sûr qu'il est plus facile d'y faire encore plus de... pognon !

Étienne HOURDIN

• Hôpital Édouard-Herriot - Hospices Civils de Lyon

Septième semaine de grève aux urgences

La grève des urgences médicales et psychiatriques de l'hôpital Édouard-Herriot de Lyon commencée le 8 décembre est entrée dans sa septième semaine. Les grévistes sont toujours déterminés à poursuivre leur mouvement pour dénoncer le manque de moyens et réclamer les effectifs indispensables pour assurer la sécurité et la qualité de la prise en charge des patients.

Des négociations dans l'impasse

Pour le moment, la direction reste sourde aux revendications principales du personnel en grève. Le 5 janvier, lors d'une rencontre avec les grévistes, la direction de l'hôpital avouait son impuissance à satisfaire leurs revendications. Le simple fait de demander le remplacement de tous les arrêts longue maladie et maternité était pour elle impossible. Devant l'endettement croissant des Hospices Civils de Lyon (HCL) comme de la plupart des CHU de France, la consigne de la direction générale pour 2009 est au contraire de faire des économies avec comme objectif de diminuer de 2 % la masse salariale, ce qui représente la suppression d'environ 70 postes sur l'hôpital.

La seule solution envisagée, dans le sillage des propos de Sarkozy, est de revoir l'organisation du travail et, pour cela, la direction de l'hôpital propose de redéployer des effectifs pour renforcer les équipes, en particulier celles effectuant le transport des malades. La direction générale des HCL a tenu le même discours, prétextant

tant que la situation économique du pays nécessitait des efforts. Une infirmière lui répliqua qu'elle ne fabriquait pas des pots de moutarde mais qu'elle soignait des êtres humains. Une autre lui fit remarquer que la dégradation des conditions de travail fait que les soignants ne sont pas à l'abri d'une erreur médicale, comme cela s'est produit dans d'autres établissements, et que cela pèse sur eux comme une épée de Damoclès.

Devant la fin de non-recevoir du directeur général, les grévistes décidaient d'occuper le siège des HCL jusqu'à l'obtention d'une réponse satisfaisante. La seule réponse est venue... avec l'intervention de la police pour évacuer les grévistes !

Une situation inadmissible qui dure depuis des années

Au maire de Lyon venu le 14 janvier se rendre compte de la situation, les soignants réquisitionnés ont tenu à rappeler le quotidien de leur travail : 100 passages en moyenne par jour, parfois 130 dès midi un jour de grand froid. Plus de 36 000 passages par an, en

hausse de 45 % sur trois ans ; des agents non remplacés ; parfois plusieurs dizaines de malades nécessitant une hospitalisation passant une nuit entière dans les couloirs sur des brancards dans l'attente d'un lit, les 80 lits du service étant tous occupés ; des infirmières en nombre insuffisant, comme l'une d'elles devant s'occuper de douze patients dont sept avec des soins continus ; ou une aide-soignante ayant effectué 42 allers-retours dans les sous-sols de l'hôpital, par manque de brancardiers, pour

amener des malades au scanner : du temps qu'elle n'a pu consacrer pour prodiguer des soins aux malades. Tous ont déclaré avoir honte de voir des patients âgés en fin de vie attendre ainsi sur des brancards.

Le personnel déterminé à dénoncer le manque de moyens

Le 26 janvier, les grévistes veulent brûler symboliquement la charte du patient devant l'hôpital pour dénoncer

la politique de restrictions budgétaires du gouvernement. La grève a été reconduite jusqu'au 29 janvier, pour participer à la grande journée de grève et de manifestations. Beaucoup d'hospitaliers ont été choqués par les déclarations de Sarkozy affirmant que l'hôpital ne manquait pas de moyens, mais juste d'un manque d'organisation. Des propos qui pourraient bien pousser d'autres hospitaliers à rejoindre leur mouvement afin de peser davantage.

Correspondant LO



Région urbaine de Lyon

• Hôpital Bicêtre – Le Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne)

Quand nous faisons bloc, la direction recule

Suite à une succession de réunions et à une demi-journée de grève, le personnel du bloc opératoire du CHU de Bicêtre (Assistance publique -Hôpitaux de Paris) a obtenu 60 euros environ de plus par mois et une prime exceptionnelle de 200 euros en juin, ainsi que la promesse de renforts par un recours plus large à l'intérim.

Au bloc, sans compter les médecins et les chirurgiens, nous sommes 72 : agents hospitaliers, brancardiers, aides soignantes et infirmières. Le manque de personnel a atteint un seuil critique : quinze postes d'infirmières non pourvus dont trois congés maternité non remplacés, cinq postes de brancardiers sur lesquels la direction recrute uniquement sous contrat à durée déterminée de cinq mois. Ce manque de personnel a des répercussions sur l'organisa-

tion du travail et entraîne régulièrement des dépassements d'horaires et des nuits supplémentaires.

Suite à la manifestation assez réussie du 24 octobre à Paris, une pétition a commencé à circuler dans le service et l'idée de la grève a fait son chemin. La CGT a donc déposé un préavis. À chaque réunion avec la direction, il y avait de plus en plus de collègues différents avec les représentants syndicaux, pour prendre la parole.

Lundi 12 janvier au matin, le personnel réuni au bloc a maintenu le projet de grève et l'a fixée au mercredi 14. Tout d'un coup, cela a fait bouger la direction qui, jusque-là, jouait les indifférentes. Elle nous a invitées aussitôt à une réunion où nous sommes venues nombreuses. Elle a alors tenté, en vain, de nous faire repousser la date de la grève. Le mardi soir, la surveillante du bloc a téléphoné aux aides soignantes, utilisant les coordonnées personnelles qui lui sont remises pour l'éventualité d'un recours d'urgence ou « plan Blanc » : elle affirmait que nous étions assignées le lendemain et qu'il fallait venir au bloc, la grève étant annulée !

Malgré cela, à partir de

6 h 30 mercredi matin, nous nous sommes peu à peu retrouvés à une bonne quarantaine dans le hall, avec des banderoles. Toutes les catégories professionnelles du bloc étaient représentées. Ayant alors découvert les assignations prévues par la direction, la réaction a été unanime : avec les assignations, il y aurait eu plus de personnel au travail qu'en temps normal ! L'ambiance était houleuse et lorsque la surveillante voulut nous remettre individuellement les assignations, elle se fit vertement rembarrer et repartit avec celles-ci comme elle était venue. Puis, au fur et à mesure que les directeurs arrivaient à l'hôpital et découvraient notre rassemblement,

on pouvait voir à leur tête qu'ils ne s'attendaient pas à cela.

Du coup, le directeur des ressources humaines organisait une réunion à 8 h 30 et acceptait une augmentation des primes mensuelles et l'attribution d'une prime exceptionnelle. Nous avons alors exigé et obtenu que ce soit uniforme pour l'ensemble du personnel du bloc. Puis le travail a repris sur ce premier résultat.

Les problèmes d'effectifs ne sont pas encore réglés car les primes ne remplacent pas le personnel, mais cela a donné le moral à tout le monde de voir que nous pouvons nous faire craindre en faisant bloc tous ensemble.

Correspondant LO

• Hôpital psychiatrique de Clermont - Fitz-James (Oise)

1 600 emplois de santé menacés

Dans le département de l'Oise on assiste depuis des mois à des attaques continues contre les hôpitaux publics. Mais tout dernièrement celles-ci se sont accélérées et amplifiées de façon catastrophique.

Le 13 janvier le « plan de retour à l'équilibre », que le représentant du ministère de la Santé, le directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation, l'ARH, a décidé pour l'hôpital psychiatrique de Clermont-Fitz-James, était publié : plus de 1 600 suppressions d'emplois envisagées sur les 3 000 existant actuellement.

Cela commence par 43 médecins et 600 autres salariés considérés dès maintenant en sureffectif. En plus, il faudrait supprimer 357 lits, ce qui

entraîne la suppression de 1 000 postes. À cela s'ajoute encore la fermeture de toute une partie des lits dits infanto-juvéniles ; toujours en plus, le plan prévoit la fermeture de toute une partie des centres médico-psychologiques existant sur l'ensemble du département, censés permettre la prise en charge psychiatrique au plus près des patients, jeunes et moins jeunes ; et enfin la fermeture de toute une partie des centres d'aides par le travail, répartis eux aussi sur l'ensemble du département. Au

total c'est plus de la moitié des effectifs qui sont menacés, avec une catastrophe sanitaire annoncée dans le domaine de la psychiatrie et la destruction d'une bonne partie des moyens de soins existant aujourd'hui.

Or déjà, la faiblesse de ces moyens ne permettait pas de prendre en charge tous les patients comme ils auraient dû l'être. Dans bien des endroits, les effectifs requis étaient inférieurs de 30 à 40 % à ce qu'ils auraient dû être. L'activité de l'hôpital a progressé de 25 % ces quatre dernières années. Mais le ministère de la Santé n'en a cure.

L'hôpital psychiatrique de Clermont-Fitz-James est un des derniers grands hôpitaux

psychiatriques du pays, peut-être le plus grand. Depuis longtemps le ministère avait cet hôpital en ligne de mire et voulait s'y attaquer, comme il l'a fait pour la plupart des autres dans le pays, avec des effets dévastateurs dans certaines régions, où les malades ont été renvoyés à la rue. Pour les plus riches il existe des maisons haut de gamme pour accueillir les malades en toute discrétion.

La crainte des réactions du personnel de cet hôpital, qui a des traditions de combativité, avait fait remettre les attaques à plus tard. Mais la mise en place dans les hôpitaux de la tarification à l'acte a permis à l'administration, en allouant

une tarification sous-évaluée, de mettre en trois ans l'hôpital en complet déficit. Et maintenant elle tente de lui imposer ce « retour à l'équilibre » et ses conséquences désastreuses.

La partie n'est pas jouée, car les quelque 3 000 salariés du CHI représentent une force potentielle considérable. S'ils réagissent, ils peuvent trouver autour d'eux des appuis auprès du personnel des hôpitaux du secteur, eux aussi tous attaqués en ce moment, et également auprès de la population qui risque de payer les conséquences de cette politique.

Correspondant LO

• Hôpital de l'Hôtel-Dieu – Paris

Il ne faut pas jouer avec l'emploi

À l'Hôtel-Dieu, hôpital de l'AP-HP (Assistance Publique des Hôpitaux de Paris), la sécurité est assurée par deux structures : une entreprise de gardiennage privée et la partie sécurité incendie qui est publique.

Deux agents qui travaillaient pour l'entreprise extérieure avaient eu, début 2008, une promesse d'embauche par le chef de la sécurité incendie. Préférant naturellement la sécurité de l'emploi qu'offre un poste de fonctionnaire par rapport à la sous-traitance, ils avaient eu confiance dans cette promesse. Ils avaient donc démissionné de leur CDI avec l'entreprise sous-traitante.

Mais la direction de l'hôpital n'a embauché ces deux collègues qu'en CDD. Puis, à la rentrée, elle leur a annoncé qu'elle n'allait pas les « stagiairiser » (période d'un an avant d'être fonctionnaire titulaire), et pire encore qu'elle n'allait pas prolonger leur contrat après le second CDD d'affilée. Au bout du compte, on avait fait démissionner deux salariés de leur CDI pour leur faire prendre le chemin de l'ANPE quelques mois plus tard !

Les deux agents et leurs collègues indignés n'ont pas voulu en rester là. Ils ont pris contact avec des organisations syndicales (CGT, FO, CFDT et SUD) présentes sur l'hôpital. À l'automne, le personnel

de la sécurité incendie a fait signer une pétition sur l'ensemble de l'hôpital et a recueilli plus de 300 signatures. La direction les a reçus une première fois, pour expliquer qu'elle ne pouvait rien faire. Mais l'idée de se mettre en grève si la pétition ne suffisait pas commençait à progresser. Il a fallu cela pour qu'une semaine plus tard, la direction trouve enfin une solution pour « stagiairiser » les deux collègues.

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les deux collègues sont donc stagiaires. Il aura fallu cette mobilisation pour faire respecter les promesses d'embauche.

Correspondant LO



• CHU de Rouen

Une mesure qui a mis le feu aux poudres

Le CHU de Rouen est en déficit, comme tous les CHU, qui sont soumis ou vont l'être à un plan de redressement. Pour réduire le personnel, la direction a eu la mauvaise idée de vouloir nous faire travailler plus et de reprendre trois RTT à certaines catégories de personnel.

Elle s'est attaquée aux ASH (agents des services hospitaliers), techniciens de labo, manipulateurs radio et kinés. Les ASH ont commencé à réagir et réunies en assemblée générale le lundi 12 janvier, elles ont

décidé d'aller voir la DRH. Avec 170 personnes dans son bureau, celle-ci a bien été obligée de les entendre. Mais, ça n'a pas suffi à la faire reculer. L'intersyndicale a donc appelé à un débrayage pour aller au Comité technique d'établissement (CTE) le mardi 20 janvier au matin. Cette fois ce sont plus de 200 personnes qui sont venues dire « pas touche à nos RTT ». Il y avait par ailleurs plus de 300 grévistes, le personnel concerné mais aussi des collègues en grève par solidarité.

Devant la détermination du personnel, la direction a reculé. Elle a annoncé qu'elle gèle son projet de retirer les RTT prévues. C'est donc gagné pour un temps, et cela redonne le moral. Mais tout le monde sait qu'il faudra remettre ça quand la direction voudra ressortir son projet.

Ce premier recul montre que, même dans cette période de vaches maigres pour les hôpitaux, on peut faire reculer la direction.

Correspondant LO

Pôle emploi : on sabre...

La direction du Pôle Emploi, l'organisme qui traite désormais du chômage après la fusion de l'ANPE et des Assedic, annonce que sur 1 542 sites actuels de l'ANPE et des Assedic, 586 devraient fermer d'ici septembre prochain.

Lors du débat sur cette fusion à l'Assemblée nationale, celui qui était alors le directeur de l'ANPE et qui allait devenir le directeur du Pôle Emploi, Christian Charpy, affirmait avec culot que « la couverture du terri-

toire ne serait pas moins bonne à la suite de la fusion ». On voit aujourd'hui ce qu'il en est. À raison d'un tiers de sites en moins pour les accueillir, les chômeurs auront aujourd'hui plus de déplacements à faire pour leurs démarches.

Mais ils n'auront pas plus d'offres de travail car, Pôle Emploi ou pas, ni l'État ni le patronat n'ont l'intention de créer des emplois en nombre qui soient correctement rémunérés.

• États généraux de l'automobile

Pour quelques milliards de plus...

Mardi 20 janvier, à l'initiative du gouvernement, se sont réunis des états généraux de l'automobile, censés élaborer un « plan stratégique » face à la crise et même préparer l'évolution du secteur.

Mille participants étaient présents dans les locaux de Bercy : des patrons à la pelle, constructeurs, équipementiers, sous-traitants, des élus et des représentants syndicaux, des experts, un commissaire européen à l'Industrie, des ministres

de l'Économie, de l'Écologie, de l'Industrie et même un Premier ministre.

À part peut-être les canapés et petits fours, la justification essentielle des précieuses heures consacrées par les patrons à cette réunion était d'obtenir de

l'État quelques milliards de plus. Et comme dès l'ouverture, Fillon leur avait promis une aide « de l'ordre de 5 ou 6 milliards d'euros », ils auraient pu dès lors se dispenser de la suite. Mais dans une telle mise en scène un peu de bonne volonté

est attendue des acteurs. D'ailleurs, dans le prologue qui s'était joué quelques jours plus tôt à Vesoul, lors d'un épisode du show sarkozien devant une usine PSA, le président de la République avait déjà annoncé que l'État allait « mobiliser beaucoup d'argent » pour les patrons de l'automobile. Mais « on va avoir des discussions », avait-il alors lancé à Streiff, le PDG de PSA, faisant allusion aux fabrications du groupe à l'extérieur du pays.

Et les « discussions » ont donc eu lieu. Pour être plus près de la vérité, les membres du gouvernement ont aligné les formules creuses : « un nouveau pacte automobile », « pérenniser le secteur », « enrayer le déclin » et ont poussé l'audace, par la bouche du secrétaire d'État à l'Industrie, jusqu'à évoquer les « contreparties » attendues en échange de ces quelques milliards destinés à couvrir les « besoins de trésorerie à court terme ». Il ne faut pas de fermeture d'usine en France, a donc prêché Luc Chatel, il faut de bonnes relations avec la sous-traitance – un plan de 300 millions d'aide à ces derniers était signé le même jour – et un peu de modération dans la distribution des bonus et des dividendes.

Renault, évoqué « la crise brutale, mondiale et d'une ampleur exceptionnelle » et pleuré sur des dispositions européennes insuffisantes. L'aide financière demandée par les constructeurs devrait passer par de nouveaux allègements de cotisations sociales et d'impôts, comme, en guise de première mesure, la « suspension » de la taxe professionnelle. Il faut aussi bien sûr fournir une aide aux banques pour que celles-ci leur fournissent à leur tour des liquidités. Mais pas question, a clairement notifié Streiff le même jour dans une interview, de changer la répartition du capital, ni de toucher à « l'indépendance » du groupe ou à sa « liberté d'action », en particulier en matière de dividendes.

La messe est donc dite. Quelles que soient les mesures qui pourraient être annoncées début février, ce qui se prépare, c'est la poursuite de la « stratégie » des patrons de l'automobile : des milliers de suppressions d'emplois, des périodes de chômage plus ou moins indemnisé, et, de toute façon, les cadences intenable pour ceux qui restent. Il est vrai que, de ces états généraux-là, il n'y avait pas de révolution à attendre.

En réponse, les patrons ont par la voix de Ghosn, PDG de

Viviane LAFONT



• Technocentre Renault – Guyancourt (Yvelines)

Embauchés, prestataires, intérimaires : non aux suppressions d'emplois !

Au Technocentre Renault de Guyancourt, où 10 900 travailleurs conçoivent et développent les projets de nouveaux véhicules, un débrayage suivi d'un rassemblement a eu lieu jeudi 15 janvier, à l'appel des quatre syndicats, contre le renvoi massif de 1 800 salariés prestataires, travaillant sur plusieurs sites.

Dès fin décembre, la direction avait renvoyé plus de 1 000 salariés de sociétés prestataires employés dans les bureaux d'études. Et, après la fermeture du site pendant deux semaines à la fin de l'année, des contacts avaient été repris avec les prestataires, afin de préparer le débrayage. Des tracts de la CGT, appelant au débrayage, avaient été distribués devant les entreprises de sous-traitance, recevant un bon accueil de la part des collègues prestataires.

Que ce soit chez Akka, Segula ou Matra Automobile, ces travailleurs ont, pour le moment, été mis en formation pour plusieurs semaines, il y aura aussi des périodes de chômage partiel, mais pour la suite, ces travailleurs s'attendent à des licenciements. C'est particulièrement

choquant quand on sait que Segula Technologies, par exemple, a récemment acheté Matra Automobile, montrant par là que cette grande entreprise aurait largement de quoi indemniser à 100 % les périodes de chômage, et conserver tous ses salariés.

Quant aux travailleurs du Technocentre, le patron a décrété que les « directions devaient être solidaires entre elles » pour pallier le manque d'effectifs dans certains secteurs, causé directement par sa propre décision de renvoyer les prestataires. Ainsi, des dessinateurs sont envoyés en formation pour devenir formateurs sur un logiciel de dessin assez complexe. Des salariés travaillant sur les portes sont censés glisser sur une autre partie du véhicule. La direction a même renouvelé pour quatre semaines le contrat de quelques prestataires afin qu'ils transmettent leurs dossiers aux salariés de Renault. Les conditions de travail de tous en sont dégradées, mais la solidarité entre les salariés, quel que soit leur badge, n'a fait que se renforcer.

Jeudi 15 janvier, le

débrayage a rassemblé environ 500 travailleurs du Technocentre, des entreprises de prestation, et des délégations des sites Renault de Villiers-Saint-Frédéric, dans les Yvelines, d'où 500 prestataires sur 800 salariés ont été renvoyés, ainsi que de Rueil et de Lardy. Lors du rassemblement, des représentants des syndicats ont dénoncé la politique de Renault qui se préoccupe uniquement de rechercher des « liquidités », du « cash flow », comme dit le patron, et appelé à la journée d'action du 29 janvier contre les suppressions d'emplois.

En effet, les travailleurs du Technocentre sont bien placés pour constater combien il est aberrant que des travailleurs chôment ou même soient menacés de licenciement, pendant que d'autres sont surchargés de travail. Il est plus urgent que jamais d'imposer la répartition du travail entre tous, sans perte de salaire ; d'autant que Renault, comme les grandes entreprises de prestation des bureaux d'études, continuent à accumuler les bénéfices.

Correspondant LO

• Roumanie

Les travailleurs de Renault-Dacia manifestent

Le 13 janvier, plus de 2 000 salariés de Dacia se sont rassemblés dans une manifestation à Mioveni, près de l'usine roumaine du groupe Renault.

Dès la reprise, après un mois de chômage, les travailleurs avaient appris l'intention de Renault de poursuivre pendant le premier trimestre les périodes de chômage, de terminer les contrats à durée déterminée et même, si la direction française de Dacia le juge nécessaire, de supprimer une équipe sur les trois en production, soit 3 000 à 4 000 emplois. Le directeur a d'ailleurs froidement annoncé le risque que les licenciements atteignent un total de 12 000 ou 15 000 puisque, selon lui, « tout cela aura forcément un impact sur [leurs] fournisseurs qui devront probablement prendre les mêmes mesures ». Et pour commencer, deux

nouvelles semaines de chômage sont programmées à partir de fin janvier.

Cela n'empêche pas Renault de confirmer les bons résultats de la Logan, dont les ventes ont augmenté de 11,7 % en 2008 par rapport à 2007, et d'ajouter que, grâce à celles-ci, marge et bénéfices ont pu être réalisés. C'était connu car, si le groupe n'a pas encore annoncé officiellement ses résultats 2008, les bénéfices du premier semestre étaient supérieurs à ceux du premier semestre 2007.

La politique de Renault en matière d'emplois est donc simple : quand les ventes diminuent, Renault supprime des postes, et quand les ventes augmentent, c'est la même chose !

Correspondant LO

• PSA automobiles – usine de Sochaux

La baisse des commandes, prétexte à de nouvelles attaques contre les travailleurs

À l'usine PSA de Sochaux, la direction a annoncé le 6 janvier dernier son intention de supprimer l'équipe de nuit instaurée depuis 2001 avec le lancement de la 307. C'est un changement du rythme de travail pour 1 300 travailleurs, programmé pour le 2 février prochain, c'est-à-dire à toute vitesse, sans même respecter le délai de prévenance qui est normalement de deux mois.

Les travailleurs de nuit passeraient en deux équipes de jour, et, dans le même temps, la direction mettrait à la porte 900 intérimaires qui travaillent à la journée. Il y aurait bien sûr une autre façon de faire face à la baisse des commandes : en diminuant les cadences sur les chaînes et en instaurant des pauses supplémentaires. C'est tout le contraire qui se passe : dans nombre d'ateliers, les conditions de travail et les cadences s'aggravent.

Crise ou pas crise, la direction veut que le groupe PSA

continue à enrichir les seuls actionnaires. D'ailleurs, le groupe n'a pas perdu un centime jusqu'à présent. Malgré la crise, 2008 devrait encore se traduire par plusieurs centaines de millions d'euros de bénéfices.

Dans les ateliers, cette annonce a provoqué une double réaction. D'une part ceux de nuit n'ont pas du tout envie de prendre la place des intérimaires qui, eux, vu le chômage partiel et les licenciements qui pleuvent actuellement, vont se retrouver directement à l'ANPE. D'autre part, cette

mesure implique des baisses de salaires – même si elle est étalée sur 33 mois – et des problèmes d'organisation, de garde des enfants ou de transport.

Plusieurs débrayages ont eu lieu pour protester dans l'équipe de nuit, rassemblant jusqu'à 150 travailleurs, essentiellement du Montage. Plusieurs assemblées générales de près d'une centaine de travailleurs, suivies de défilés dans les ateliers, se sont tenues à l'initiative de militants CGT. Une motion a été votée dans les assemblées générales disant : « *Nous ne sommes pas responsables de la crise et de son système, nous en sommes les victimes, les intérimaires et les CDD, les premiers.* »

Le mécontentement est général, même si la situation actuelle pèse et que chacun se

sent menacé. Tout le monde a de la famille chez les sous-traitants qui licencient massivement eux aussi.

Par ailleurs, la CGT a fait un référé au tribunal pour demander que la direction respecte le délai de prévenance de deux mois, ce qui serait bien le moins. Ce référé devait passer au tribunal lundi 19 janvier. Mais l'avocat de la direction a demandé un délai, un délai qu'elle refuse aux travailleurs de nuit et aux intérimaires renvoyés. L'affaire ne passera donc que vendredi 23 janvier. Mais, même si le référé aboutit, ce ne sera que partie remise.

Il faut maintenir les salaires et les emplois, en prenant sur les bénéfices accumulés par la famille Peugeot !

Correspondant LO

• PSA automobiles – Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)

Aberration de la gestion capitaliste

L'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois dans la banlieue parisienne a chômé trois jours en fin d'année, mais la direction vient d'annoncer deux samedis obligatoires en heures supplémentaires. En revanche, à l'usine d'Asnières, c'est l'arrêt de la production pour juillet

2009 qui a été annoncé. Dans les autres usines du groupe, les jours de chômage partiel n'ont pas manqué et de nouveaux ont été annoncés.

La direction a eu peur de ne pas vendre ses voitures... mais finalement elle en a vendu et il lui en manque maintenant !

Quelle logique dans tout cela ? Aucune ! Si ce n'est celle de surexploiter à certains moments, pendant qu'ailleurs il y a des licenciements ou du chômage partiel. Les prétendus « capitaines d'industrie » montrent ce qu'ils sont : incapables de prévoir à deux semaines près

ce qui doit être produit !

Au lieu du gaspillage que représente ce chômage total ou partiel, la seule logique serait de répartir le travail entre tous et de garantir un salaire décent à tous.

Correspondant LO

• Magasins Ed – Rhône-Alpes

Grève contre l'ouverture les dimanches

Samedi 17 janvier, les salariés des magasins Ed de la région Rhône-Alpes étaient en grève contre le projet de leur direction d'ouvrir 56 magasins de la chaîne le dimanche, à partir du lendemain. Les salariés des magasins de l'agglomération grenobloise, de Pontcharra en Isère et

d'Aix-les-Bains en Savoie s'étaient réunis devant le magasin d'Échirrolles près de Grenoble.

Jusqu'à maintenant, ces magasins n'étaient jamais ouverts le dimanche, y compris dans les semaines précédant Noël. La direction aurait fait un essai dans un magasin,

et cela aurait été concluant à ses yeux. Les heures travaillées ces dimanches, tout au long de l'année, seraient majorées de 20 % seulement, soit pour une caissière environ 6 euros de plus pour ces quatre heures d'ouverture. Ces heures du dimanche seraient obligatoires.

Le dimanche 18 janvier, ce sont des cadres de Ed qui ont dû ouvrir le magasin d'Échirrolles. Si eux veulent travailler le dimanche, le personnel travaillant habituellement dans ces magasins, lui, est bien décidé à passer ses dimanches ailleurs qu'au boulot.

Correspondant LO

• Hypermarché Cora - Colmar (Haut-Rhin)

Le patron condamné à payer

L'hypermarché Cora de Colmar, dans le Haut-Rhin, vient d'être condamné par les Prud'hommes à verser un total de 43 000 euros à 88 employés. La direction refusait de leur accorder une journée de récupération en contrepartie des dimanches travaillés avant Noël.

Elle s'appuyait pour cela

sur le droit local d'Alsace-Moselle, qui pose comme principe l'interdiction du travail le dimanche, mais ne prévoit qu'une compensation financière en cas de dérogation. Mais les syndicats CGT et CFTC ont saisi les Prud'hommes en invoquant de leur côté la convention collective du commerce qui prévoit, en cas

de travail occasionnel le dimanche, une majoration de 100 % du salaire et un simple décalage du jour de congé. Ils ont obtenu gain de cause.

Dans leur jugement, les Prud'hommes ont rappelé que c'est le texte le plus favorable aux salariés qui s'applique. Ils ont également balayé l'argument de la direction, selon

lequel les salariés ayant travaillé ces dimanches étaient des volontaires, en déclarant qu'il s'agissait « d'un leurre » vu les conséquences d'un refus.

Un bon point contre ces patrons qui se croient tout permis !

R.M.

• La Poste Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine)

Facteurs en grève

Les facteurs de Boulogne Billancourt se sont mis en grève lundi 12 janvier contre une restructuration qui se traduirait par la suppression d'une douzaine de tournées sur les 86 existantes. Ce centre de distribution, où travaillent actuellement 230 postiers, comptait encore plus de 100 tournées il y a quelques années.

Le projet, dont la mise en place était prévue à la mi-février et que La Poste appelle « Facteurs d'Avenir », prévoit en plus des suppressions d'emplois, l'instauration d'un auto-remplacement pour combler les absences pour congé ou maladie.

La Poste veut supprimer l'effectif supplémentaire de facteurs, le « volant de remplacement » et mettre une nouvelle organisation en place. Il y aurait des tournées dites « sécables » et les facteurs présents devraient prendre en charge une partie de la tournée d'un absent en plus de la leur.

C'est contre tout cela que les facteurs de Boulogne se sont mis en grève. Chaque jour depuis le début de celle-ci, les grévistes sont allés s'adresser aux postiers d'autres centres du département et aux usagers, devant les bureaux de poste ou sur les marchés.

Cette restructuration s'inscrit dans un vaste plan national de La Poste, qui touche tour à tour tous les secteurs d'activité, à la recherche de toujours plus de rentabilité. Cela se traduit chaque année par la suppression de près de 10 000 emplois. Tout cela est fait pour préparer la privatisation et pouvoir livrer clés en main une entreprise devenue rentable aux appétits de capitalistes privés.

Pour éviter d'avoir à faire face à une riposte collective de l'ensemble des postiers, La Poste mène son offensive centre par centre.

Mais il n'est pas dit qu'elle y parvienne car il n'est pas rare que, comme c'est le cas à Boulogne, elle tombe sur un os !

Correspondant LO

• Obama, intronisé président

Le changement dans la continuité

Mardi 20 janvier, à 18 heures (heure française), Barack Hussein Obama est devenu le 44^e président des États-Unis et aussi le premier Noir à la Maison-Blanche. Le nouveau président et son équipe n'ont pas été avarés de symboles. Il a refait le parcours en train d'Abraham Lincoln qui avait dû promettre l'abolition de l'esclavage des Noirs américains pour gagner la guerre de Sécession. Des messes dites dans des églises noires ont associé dans une même ferveur Jésus, Martin Luther King et Obama, censé réaliser le « rêve » du pasteur assassiné. Le couple qu'il forme avec la nouvelle « first lady » est comparé à celui des Kennedy. Du fait de la gravité de la crise capitaliste actuelle, il est également associé à Roosevelt qui gouverna dans l'après-krach de 1929. Enfin, après avoir prêté serment, il a refait à pied le chemin emprunté, lors de son investiture, par Thomas Jefferson, un des pères fondateurs des États-Unis d'Amérique.

Des millions d'Américains attendent évidemment d'Obama un changement après les catastrophes successives qu'ils ont vécues au cours de la présidence de Bush. Les États-Unis se sont enlisés dans deux guerres tandis que leur gouvernement se montrait de plus en plus incapable de répondre aux problèmes élémentaires de la population. Et pour finir, si l'opinion sait désormais que le régime du dictateur Saddam Hussein ne possédait pas d'armes de destruction massive, elle découvre la destruction massive de l'économie par les capitalistes eux-mêmes, avec une crise économique qui frappe des millions de personnes qui ont perdu leur emploi, leur retraite ou leur maison.

Comme l'expliquait, vendredi 16, un sondage du quotidien *USA today*, « les Américains n'ont jamais été aussi pessimistes, depuis des dizaines d'années, sur la situation », et ils expriment des « attentes stratosphériques » (sic) dans la capacité du nouveau président à trouver une solution à ces problèmes.

Un changement de président...

Celui-ci, dans ses discours de campagne, et encore dans son discours d'investiture, a évoqué les problèmes qui touchent les classes populaires, éducation, santé, logement. Il a parlé aussi, et même beaucoup, de changement. Mais il est resté bien

vague sur ce que serait ce changement, sauf pour préciser que ce sera possible, mais que ce sera long, qu'il faudra faire des efforts, etc. Et d'insister pour dire qu'il entendait que tous se mettent à la tâche, en oubliant leurs revendications particulières, pour relancer l'économie, ce qu'il appelle « choisir l'union d'action et non le conflit et la discorde ».

La seule chose que l'on sache précisément de ses projets est que son équipe prépare un nouveau plan de relance de 800 milliards, qui fera suite au précédent plan, le plan Paulson. Il est censé créer ou préserver trois à quatre millions d'emplois, via des grands travaux pour renouveler les ponts et les routes, mais aussi pour des réalisations environnementales. Mais 40 % de la somme serviront à financer des baisses d'impôt pour les particuliers, mais surtout pour les entreprises, et 60 % seraient consacrés à négocier des contrats avec des entreprises privées, comme l'État a l'habitude de le faire, à grand renfort de corruption et de gaspillage. Il n'est pas difficile de comprendre que, comme le plan Paulson, ce nouveau plan de relance finira pour l'essentiel sur les comptes en banque des grandes entreprises américaines, sans remettre en question le droit des grands capitalistes à spéculer et à faire ce qu'ils veulent de leur argent quitte à mettre l'économie sens dessus dessous.

Quant à la politique internationale des États-Unis,

chacun a déjà pu observer le silence d'Obama face à la guerre menée par Israël contre le peuple palestinien, qui n'augure guère d'une rupture avec la politique de Bush et son soutien à la politique la plus jusqu'aboutiste des dirigeants israéliens.

Obama a bien promis d'en finir avec la prison et la torture pratiquée dans la base de Guantanamo, où les instructions juridiques en cours contre les détenus devraient être suspendues. Mais pour le reste, s'il n'entend pas accélérer le retrait des troupes américaines d'Irak, il est même question maintenant de maintenir une « force résiduelle », chiffrée par certains à 55 000 soldats. Ce n'est pas pour rien qu'il a conservé dans son équipe le secrétaire de la Défense de Bush, Robert Gates. Pire, Obama envisage d'engager 30 000 soldats de plus en Afghanistan.

... pour sortir l'économie capitaliste de l'ornière

Avant même qu'il n'ait commencé, la presse explique déjà qu'Obama ne pourra pas tout faire, et qu'il sera surtout le garant des intérêts américains. Mais comment pourrait-il en être autrement ? Barack Obama a été porté à la tête de l'État par une élection, où tout, la sélection du candidat, l'argent dont il dispose pour sa campagne, l'attention que lui portent les médias, dépendent non pas du choix des électeurs, mais d'abord de celui des grands groupes capitalistes.

Les élus de la présidentielle américaine sont issus des machines à élire un président que sont les Partis démocrate et républicain, bien connus et alimentés financièrement par ces mêmes groupes capitalistes. Quand les électeurs sont enfin amenés à donner leur opinion, il y a déjà un moment que les véritables dirigeants du système ont choisi les candidats qu'ils jugent acceptables à la tête de

l'État.

Et quoi de mieux au fond que le choix d'un métis dans un pays où métis et Noirs n'ont jamais été beaucoup pris en compte, pour donner l'illusion de ce changement que beaucoup attendent ? Et pour les classes possédantes, il est indispensable de donner aujourd'hui cette illusion que les choses vont changer.

S'il est impossible, à partir de ce qu'il a pu évoquer dans ses discours, de prédire ce qu'Obama réalisera, en revanche on peut deviner que les désillusions des classes populaires seront à la mesure de leurs attentes. Car

devraient plutôt s'inspirer de ce que 260 travailleurs d'un fabricant de portes et de fenêtres de Chicago, Republic Windows & Doors, ont fait en décembre dernier. Ayant appris que leur entreprise allait cesser toute activité parce que Bank of America, qui venait d'empocher des milliards d'aides gouvernementales, entendait suspendre tout crédit à cette entreprise, ils ont occupé leur usine ! Ce recours aux formes de lutte du mouvement ouvrier des années trente a frappé au point qu'au bout de cinq jours d'occupation, Bank of America est revenue



Pour le changement, les travailleurs des États-Unis comme les autres ne doivent compter que sur leurs propres luttes.

toute la mythologie de l'histoire américaine déployée autour d'Obama n'est là que pour masquer qu'il sera là pour défendre les intérêts des classes possédantes et pour sauver le système capitaliste de la faillite. Il ne le fera pas en faisant payer les capitalistes, mais en faisant payer les classes populaires.

Pour que le changement ne reste pas un mot creux, les travailleurs américains

sur sa décision et a lâché l'argent nécessaire au paiement des arriérés de salaires et de cotisations sociales.

Pour les travailleurs américains, le changement ne viendra pas des bonnes paroles d'Obama. Il ne pourra venir que de leur mobilisation à l'échelle du pays, de leur détermination à faire payer aux capitalistes les conséquences de la crise.

Jacques FONTENOY